

LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

Dynamiques Démographiques

Fascicule 1

LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

DIRECTEUR de la PUBLICATION : Daniel HUART

COORDINATION du DOSSIER : Arnaud DEGORRE, Nathalie DELATTRE

COLLABORATION au DOSSIER : Isabelle DECROOCQ, David DESRIVIERRE (Insee), Juliette LECLERT (Stagiaire Polytech Lille)

SUIVI PARTENARIAL : Philippe BOUCHEZ, Stéphane HUMBERT, Grégory MARLIER, Alain PRUVOST (Conseil Régional), Cécile SENTIS (SGAR)

CARTOGRAPHIE : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL

RÉDACTEUR en CHEF : Jean-Luc VAN GHÉLUWE

CORRECTEUR RÉVISEUR : Christian DE RUYCK

COORDINATION TECHNIQUE du DOSSIER : Lambert WATRELOT

MAQUETTE, COUVERTURE et COMPOSITION : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE et Lambert WATRELOT

VENTE : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 22 97 31 70

IMPRESSION : Becquart IMPRESSIONS

Sommaire

<i>En synthèse</i>	<i>Page 02</i>
<i>Contexte</i>	<i>Page 05</i>
<i>Une armature urbaine marquée par la révolution industrielle</i>	<i>Page 06</i>
<i>La démographie infrarégionale en synthèse</i>	<i>Page 16</i>
<i>Lecture transversale des profils démographiques</i>	<i>Page 20</i>
<i>Pour en savoir plus</i>	<i>Page 28</i>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

DIRECTION RÉGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX

DIRECTEUR RÉGIONAL : Daniel HUART

SERVICE ADMINISTRATION DES RESSOURCES : Ariel PÉCHER

SERVICE STATISTIQUE : François CHEVALIER

SERVICE ÉTUDES ET DIFFUSION : Arnaud DEGORRE

Dépôt légal Décembre 2011 © Insee 2011

Imprimerie Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING

Téléphone : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61

La région Nord-Pas-de-Calais s'insère, par ses caractéristiques démographiques, dans le prolongement du vaste bassin de population nord-ouest européen. Son armature urbaine riche s'est construite selon un mode de peuplement qui a posé ses bases dès le Moyen Âge.

Les activités productives à l'origine des foyers de peuplement

Les premières grandes villes de la région se forment à l'époque médiévale par le développement des activités économiques. Les métiers du textile donnent un essor à Lille, Valenciennes, Douai ou Arras, la métallurgie permet l'émergence de la Sambre et de l'Avesnois, quand la verrerie, la marbrerie ou la faïence développent d'autres espaces. La diversité et la qualité des productions agricoles contribuent en parallèle à peupler les espaces ruraux. Dès le Moyen Âge, le Nord-Pas-de-Calais s'inscrit comme une importante terre d'échanges avec le Bassin parisien et le Nord de l'Europe. La région voit son organisation territoriale se complexifier lors de la révolution industrielle. Les besoins de main-d'œuvre se font importants dans les activités en développement, ce qui concourt tantôt à renforcer les foyers de peuplement préindustriels, tantôt à des créations ex-nihilo. Des masses de population affluent à Roubaix pour le textile, des villes champignons telles que Lens naissent le long de l'Arc minier, le littoral tire profit du dynamisme économique et portuaire.

Du boom démographique à la stagnation

La révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais s'accompagne d'une explosion démographique, le poids de la population régionale en France passant de 5 % à près de 8 % en un siècle. L'émergence d'un réseau de voies de communication dense entre les agglomérations, particulièrement entre le Bassin houiller et la métropole lilloise, polarise les espaces. Dans le milieu du 20^e siècle, la fermeture des centres d'exploitation minière, le repli de la production textile et la crise de la sidérurgie conduisent à d'importantes restructurations économiques, rendant la région moins attractive. Les années 1960 marquent alors une rupture : la population du Nord-Pas-de-Calais est en quasi-stagnation depuis, celle de France poursuit sa progression. Ainsi le poids démographique de la région décline.

Les enjeux de la recomposition démographique

Les bases de la localisation des populations n'évoluent guère depuis la fin de la révolution industrielle. Les changements enregistrés correspondent davantage à une recomposition démographique qu'à des bouleversements. L'absence de contraintes géographiques et l'amélioration des voies de communication permettent un étalement des habitants de plus en plus loin des pôles urbains. La structure démographique actuelle du Nord-Pas-de-Calais tend vers un continuum urbain, particulièrement dense de la métropole lilloise à l'ancien Bassin minier. Les populations rurales ne parviennent pas à attirer les plus jeunes, friands des grands centres d'enseignement et des pôles d'emploi, et font face à un vieillissement prononcé. Enfin, la diminution de la taille des ménages implique une hausse de la demande en logements, parfois même sur des espaces en recul démographique. L'ensemble de ces constats renvoie à des enjeux de politiques d'aménagement du territoire et du logement. Suivant les zones, ces enjeux diffèrent : mise en place de structures d'accueil pour les personnes âgées, maîtrise de l'artificialisation des sols, ou encore prévision des futurs besoins en logements. Au-delà de la problématique régionale, les enjeux méritent donc d'être considérés au niveau local.

Des politiques publiques pour un développement économe et durable

Sur un territoire soumis à de multiples pressions, les services de l'État ont pour mission de garantir un développement humain responsable, plus économe en ce qui concerne l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles conformément aux orientations issues du Grenelle de l'environnement. L'État veille ainsi à la maîtrise de l'étalement urbain notamment en mettant en cohérence les documents de planification afin d'optimiser l'utilisation de l'espace.

De même, la Région a mis en place une directive régionale d'aménagement portant sur la maîtrise de la périurbanisation. Cette directive vise à l'organisation collective des différents acteurs afin de maîtriser l'étalement urbain que connaissent la plupart des agglomérations régionales. Ce cadre de référence définit quatre objectifs : limiter l'extension urbaine en favorisant la densification et le renouvellement de la trame urbaine des villes et villages ; organiser l'armature urbaine autour des réseaux de transports en commun ; proposer au sein des agglomérations une offre urbaine plus attractive et socialement accessible ; proposer aux territoires ruraux un autre avenir que le périurbain.

Pour favoriser l'échange avec les territoires sur cette thématique ainsi que sur la question de la Trame Verte et Bleue, un référentiel territorial a été défini par la Région. Ce référentiel a pour objet de réaliser des états des lieux tendanciels par

territoire, mettant en évidence les tensions et problématiques liées aux questions foncières et de maîtrise de la périurbanisation. Il s'agit d'identifier des marges de manœuvre pour l'action foncière locale afin de répondre aux enjeux régionaux. Ce document doit ainsi permettre d'engager le débat avec les équipes d'ingénierie des différents territoires.

Avec une préoccupation similaire, une démarche préparatoire pour un cadre de cohérence de l'aménagement et des transports pour l'aire métropolitaine lilloise (AML) est menée par l'État en partenariat étroit avec les collectivités. Il a mis en relief les interactions entre aménagement urbain, demande de mobilité et l'offre de transport, ainsi que leurs impacts sur les ressources naturelles. Face à ce constat, une directive territoriale d'aménagement et de développement durable pourrait être élaborée à l'échelle de l'AML.

Une analyse qui prend en compte trois dimensions

L'objectif de cette étude est d'identifier, au sein de la région, des espaces cohérents au regard des principales problématiques démographiques. Pour cela, quelques indicateurs démographiques ont été sélectionnés pour leur pertinence au vu des enjeux, puis ont servi à l'élaboration de typologies selon la méthode de classification ascendante hiérarchique. Les indicateurs retenus dans cette optique sont au nombre de trois : l'évolution annuelle moyenne de la population, la taille des ménages et le ratio de vieillissement des habitants. Une analyse rétrospective est reconstituée sur une période de 45 ans – à savoir de 1962 à 2006 – et prend son départ au retournement de la dynamique démographique régionale, au lendemain de la révolution industrielle. La constitution des grands espaces régionaux se veut la plus indépendante possible des zonages préexistants, de quelque nature qu'ils soient. Les analyses s'efforcent donc de confronter les regards sur diverses briques de base, croisant une lecture en termes d'intercommunalité et une lecture selon le degré d'urbanisation. Enfin, l'étude propose d'aborder la question de l'avenir du territoire à travers plusieurs scénarios de projections de population à horizon 2030.

Sept espaces identifiés au regard des dynamiques démographiques

La superposition des résultats statistiques permet d'identifier sept types d'espaces, relativement homogènes en leur sein et suffisamment distincts entre eux au regard des problématiques citées précédemment. Cette nouvelle vision de la région Nord-Pas-de-Calais présente quelques originalités par rapport à celles qui ont pu prévaloir jusqu'alors.

L'espace dont fait partie la métropole lilloise déborde sur l'ex-Bassin minier en suivant le tracé de l'autoroute A1 reliant Lille à Paris. Ce territoire se caractérise par une forte concentration démographique, de type métropolitain, et en constante hausse. Il connaît la progression la plus modérée du vieillissement au cours des quatre dernières décennies et s'affiche même sur la période récente comme l'espace le plus jeune. Les projections lui conservent d'ailleurs une image de territoire éternellement jeune.

Tout aussi dynamique depuis les années 1960, l'espace situé sur la zone arrageoise se démarque du précédent par une pression artificielle moindre et un récent regain d'attractivité : son poids démographique au sein de la région s'accroît. Selon les projections de population, il devrait être l'espace connaissant la plus forte croissance démographique durant les prochaines années. Mais le ratio de vieillissement de sa population devrait également se maintenir à un niveau plus élevé que la moyenne nordiste.

Toutefois, les enjeux liés au vieillissement apparaissent plus prégnants encore sur l'espace qui occupe une large partie du nord-ouest de la région. Cette zone, où la population était auparavant la plus jeune de la région, voit son ratio de vieillissement progresser de manière accrue. À côté de cela, la stagnation de son nombre d'habitants observée récemment devrait se confirmer, voire passer dans le négatif.

Dans le sud du Nord, la population est relativement âgée et l'évolution démographique actuelle atone. Cependant, les tendances y paraissent moins dégradées que dans l'espace précédent : provenant de l'exode rural, le déclin démographique observé lors des décennies précédentes se résorbe et le vieillissement de la population suit le rythme moyen régional.

Pour le sud-ouest de la zone littorale, le vieillissement de la population ne devrait pas empêcher la hausse démographique. Le ratio de vieillissement de cet espace conserve la place la plus haute depuis 40 ans. La tendance devrait se poursuivre à horizon 2030, avec une accélération du phénomène en comparaison à la moyenne régionale. Le regain démographique des années 2000 devrait se confirmer et conférer à cet espace une croissance parmi les plus importantes du Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, l'ancien Bassin minier est scindé en deux espaces distincts. Ces deux zones ouest et est – englobant le Maubeugeois – se caractérisent par une dynamique globalement atone depuis la fin des années 1960 et qui peine à se redresser. Les projections démographiques prévoient d'ailleurs soit une légère hausse, soit une légère baisse, selon le scénario retenu.

Au sein des régions françaises, le Nord-Pas-de-Calais occupe une place de choix de par son poids démographique. Il rassemble actuellement plus de 4 millions d'habitants et se place avec cet effectif en très bonne position, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son solde naturel, différence entre les naissances et les décès au cours d'une année, est l'un des plus élevés de France métropolitaine. Pourtant, les constats actuels, comme ceux d'un passé récent, témoignent d'un dynamisme démographique assez réduit. La population nordiste n'est certes pas en déficit, mais elle observe une quasi-stagnation. En conséquence, le poids démographique de la région en France décline doucement, tandis que celui des régions qui la précèdent ne cesse de progresser. Le présent chapitre vise à détailler quelle forme prend cette atonie démographique à un niveau infrarégional. Notamment, les questions portent sur l'identification de zones susceptibles d'absorber les excédents de population quand d'autres accuseraient un déficit prégnant. Les profils des territoires ne se déduisent pas simplement de la situation présente. Ici, l'analyse s'appuie sur les évolutions démographiques passées, sur plusieurs décennies voire plusieurs siècles. Au travers des trajectoires démographiques observées, l'idée est de distinguer les territoires continûment dynamiques d'autres territoires soulevant des difficultés plus ou moins persistantes.

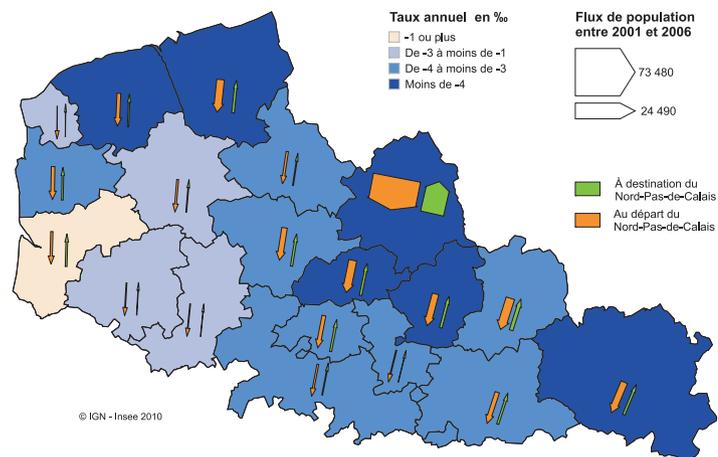
En allant plus loin, il apparaît assez vite que les espaces ne doivent pas être considérés comme des entités entièrement indépendantes les unes des autres. Les dynamismes locaux sont bien souvent le résultat d'un fonctionnement qui s'apparente au système des vases communicants. Les territoires sont successivement excédentaires puis déficitaires les uns vis-à-vis des autres. Si les évolutions antérieures sont indispensables à la compréhension des tensions actuelles sur le plan démographique, elles ne présagent pas nécessairement de ce qui pourrait advenir dans les années futures. Ainsi, on a vu régulièrement des zones excédentaires de longue date passer au déficit démographique en l'espace de quelques décennies.

Malgré son net excédent naturel, le Nord-Pas-de-Calais ne parvient pas à gagner significativement de la population. La faiblesse provient donc des mobilités effectuées par les habitants qui ne jouent pas en faveur de la région. Les logiques de fonctionnement sont difficiles à appréhender puisque les dynamismes locaux reposent en partie sur des stratégies résidentielles très mouvantes, tributaires des facteurs emploi et logement. Les migrations résidentielles, qu'elles aient lieu avec l'extérieur **1** ou au

sein même de la région **2** font l'effet d'une redistribution spatiale de la population qui vient tantôt conforter le dynamisme naturel, tantôt le réduire voire l'annuler.

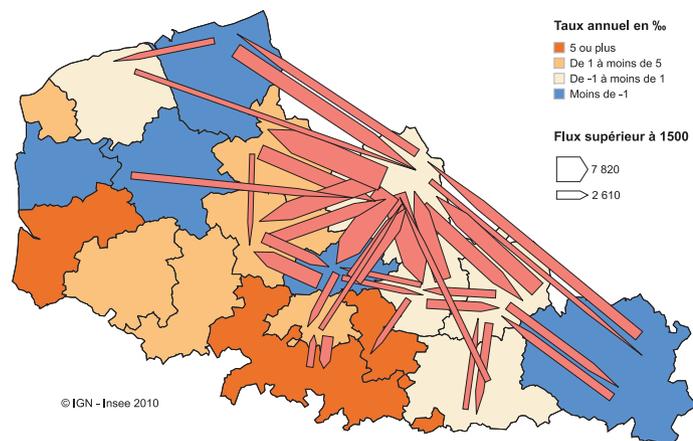
Ce chapitre ne prétend pas illustrer les mécanismes afférents aux mobilités et leurs conséquences en termes de dynamisme démographique ; la complexité des mouvements migratoires peut constituer une étude à part entière, et sera d'ailleurs traitée en tant que telle au sein de l'axe dédié aux flux dans ce dossier. Toutefois, le lecteur pourra compléter utilement la lecture des espaces régionaux offerte par ce chapitre avec des résultats par ailleurs disponibles sur les migrations résidentielles.

1 Taux annuel de migration nette extérieure à la région et principaux flux extérieurs des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee).

2 Taux annuel de migration nette intérieure à la région et principaux flux intérieurs des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee).

Le Nord-Pas-de-Calais, extrémité sud du dense bassin de population nord-ouest européen

Le Nord-Pas-de-Calais est la 4^e région la plus peuplée de France. En 2006, plus de 4 millions d'habitants y sont recensés. Une telle concentration humaine répartie sur seulement 12 400 km² confère à la région un profil urbain riche et unique. La densité atteint 324 habitants par km² contre 113 en moyenne pour la France métropolitaine, soit la densité la plus élevée derrière celle d'Île-de-France. La région se caractérise en fait par un mode de peuplement bien particulier, hérité de la révolution industrielle. En effet, les populations sont, aujourd'hui, toujours localisées à proximité des anciens grands bassins de production textile, minière et sidérurgique. Il en résulte un contraste démographique assez fort, distinguant deux zones situées de part et d'autre d'un arc de peuplement reliant Calais à Valenciennes. Si, d'un côté, la métropole lilloise et l'ancien Arc minier forment un continuum urbain très dense, de l'autre, la frange sud de la région apparaît nettement plus desserrée.

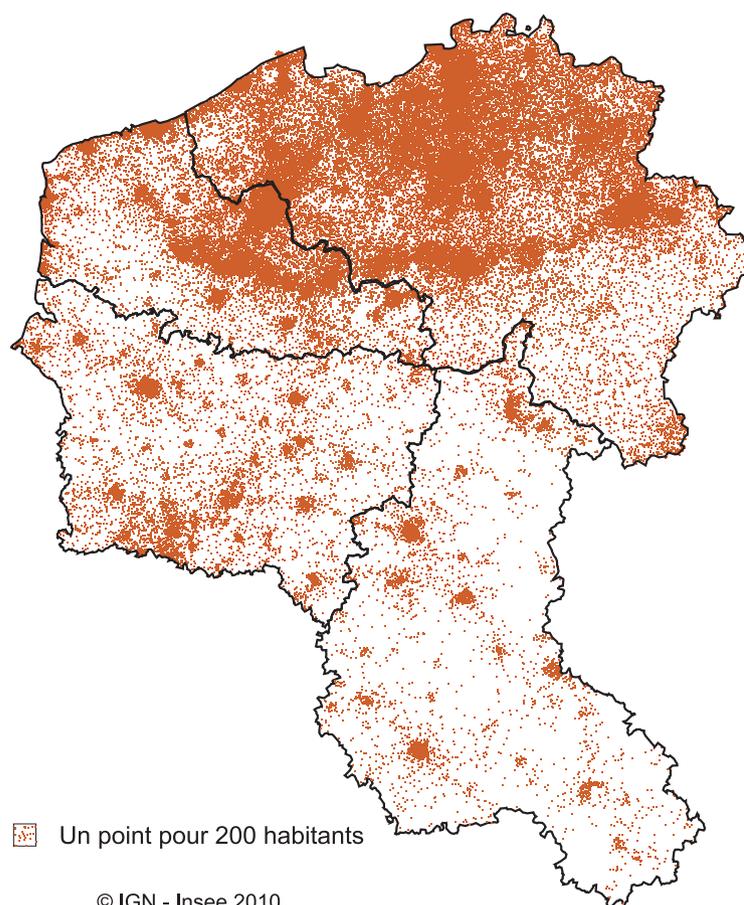
Au nord de cette démarcation, l'armature urbaine est particulièrement marquée et les densités de population y atteignent des records. Le département du Nord, avec 2,6 millions d'habitants, se place d'ailleurs en tête des départements français. Cet espace est inséré dans l'ensemble plus large des plaines du Nord de l'Europe  . Il présente en effet

des caractéristiques démographiques plus proches de ses voisins belges ou néerlandais que des territoires situés plus au sud. Il apparaît finalement comme le prolongement en France du vaste bassin de population du nord-ouest de l'Europe, l'une des zones les plus peuplées du monde. La frontière nationale avec la Belgique est ici purement artificielle : le fonctionnement démographique de cette zone du Nord-Pas-de-Calais montre bien souvent des liens étroits avec ses voisines belges, comme en témoigne l'énorme métropole lilloise transfrontalière. La limite sud est nettement bornée par l'ex-sillon houiller, du Bruaysis au Valenciennois pour sa partie française, l'Arrageois venant par ailleurs s'y agglomérer.

L'espace situé au sud de la ligne Calais-Valenciennes s'apparente quant à lui davantage aux régions septentrionales du Bassin parisien. Le rayonnement des villes est plus concentré, la structuration de l'espace renvoie au schéma plus classiquement observé ailleurs en France. Les caractéristiques démographiques s'accordent ainsi à celles des régions voisines de Picardie et de Champagne-Ardenne.

3

Densité de population en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 2006 (Insee), INS Belgique.

La polarisation démographique trouve son origine dans la révolution industrielle

La structuration spatiale du peuplement régional a peu évolué sur la période contemporaine. Depuis une cinquantaine d'années, les principaux mouvements consistent en une densification des grands foyers identifiés de longue date, ainsi qu'en un étalement des habitants autour de ces derniers. Les bases de la localisation de la population sont en fait construites par la révolution industrielle (4 à 9). Si au sortir du Moyen Âge la région voit d'ores et déjà quelques grandes villes se dessiner, telles que Lille ou Arras, les concentrations humaines observées aujourd'hui ont été davantage aménagées par et pour les activités industrielles.

L'essor de la production textile dès la seconde moitié du 19^e siècle renforce le poids occupé par Lille au sein la région. D'autres capitales du textile à l'instar de Roubaix et Tourcoing se développent de manière fulgurante, accompagnées de centres de production secondaires de part et d'autre de la frontière belge. Les premiers contours d'une aire métropolitaine lilloise sont ainsi formés. En parallèle, l'exploitation intense du charbon fait naître un vaste bassin de population le long du sillon houiller, la main d'œuvre de cette activité

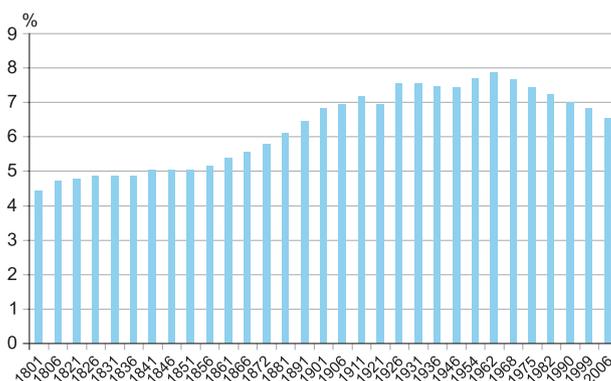
résidant de manière traditionnelle au plus près du lieu de travail. Durant toute la période de production charbonnière, l'Arc minier s'est particulièrement densifié. Ensuite, l'absence de contraintes géographiques a rendu possible l'étalement de ces deux imposantes aires urbaines, la métropole régionale et l'ex-Bassin minier nouant de nombreux liens pour les besoins des productions industrielles. Aujourd'hui, cet espace singulier se caractérise par une continuité spatiale de zones urbanisées. À côté de ces zones de peuplement très dense apparaissent malgré tout de larges territoires relativement peu peuplés, tels que l'Avesnois ou l'Artois. La densité de population de ces espaces reste cependant plus élevée que la moyenne des espaces ruraux des autres régions françaises.

Un poids démographique en déclin

Après une période de relative stabilité dans la première moitié du 19^e siècle, la part de la population régionale dans l'ensemble métropolitain s'accroît sensiblement jusqu'aux années 1920 – passant de 5 % en 1851 à 7 % en 1921 – (1). Cette phase correspond à la révolution industrielle, caractérisée par des arrivées massives de populations de diverses origines en réponse aux importants besoins de main-d'œuvre. Une période de stabilité s'instaure ensuite jusqu'aux années 1960. Depuis, la part de la population régionale diminue régulièrement. En effet, la période post-industrielle a fait succéder au boom démographique une dynamique atone. Entre 1999 et 2006, la population régionale n'a progressé que de 0,8 ‰ par an, soit 22 000 personnes en sept ans (1). En comparaison, la population française a augmenté de près de 7 ‰ par an sur la même période. En conséquence de cette quasi-stagnation, le poids démographique de la région au sein du pays se contracte progressivement.

1

Part de la population régionale dans la population française de 1801 à 2006



Source : recensements de la population de 1801 à 2006 (Insee).

1

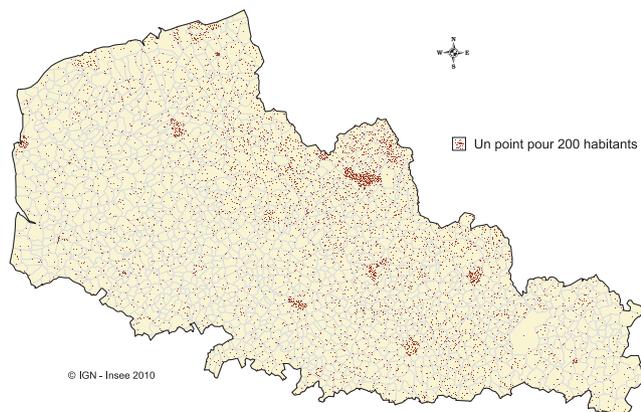
Population et taux de croissance annuel moyen en Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine de 1962 à 2006

Unités : nombre, %

		1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Nord-Pas-de-Calais	Population	3 660 314	3 815 946	3 913 773	3 932 939	3 965 058	3 995 871	4 018 644
	Taux de croissance annuel moyen entre les deux derniers recensements		0,7	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1
France métropolitaine	Population	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 520 688	61 399 719
	Taux de croissance annuel moyen entre les deux derniers recensements		1,1	0,8	0,5	0,5	0,4	0,7

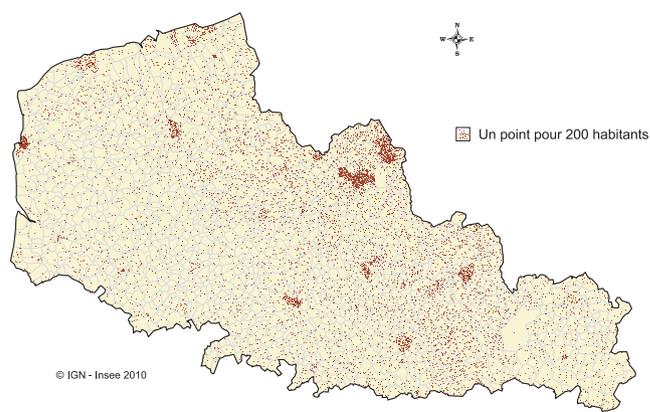
Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

4 Densité de population en 1801 en Nord-Pas-de-Calais



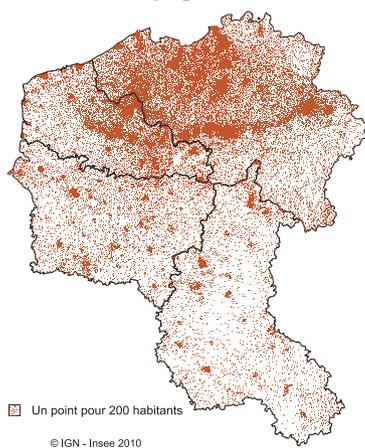
Source : recensement de la population 1801 (Insee).

5 Densité de population en 1851 en Nord-Pas-de-Calais



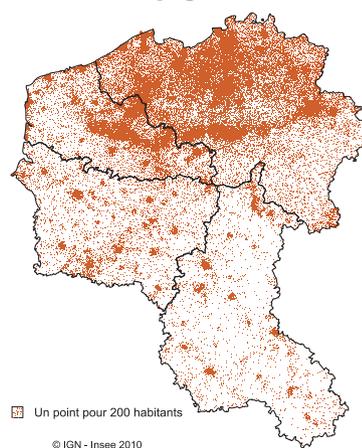
Source : recensement de la population 1851 (Insee).

6 Densité de population en 1901 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



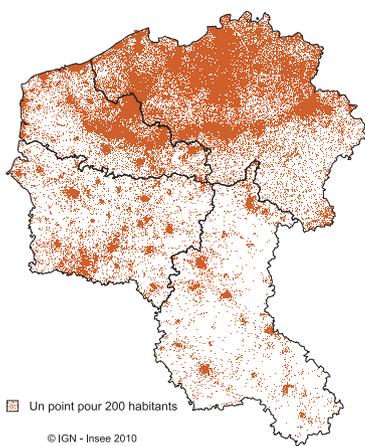
Source : recensement de la population 1901 (Insee), INS Belgique.

7 Densité de population en 1962 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



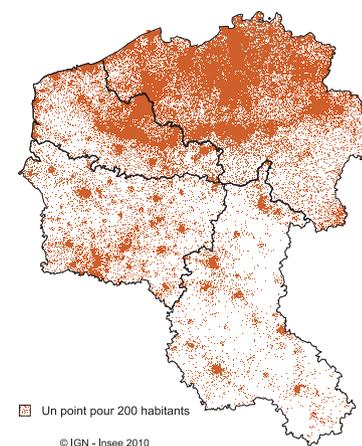
Source : recensement de la population 1962 (Insee), INS Belgique.

8 Densité de population en 1990 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



Source : recensement de la population 1990 (Insee), INS Belgique.

9 Densité de population en 2006 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



Source : recensement de la population 2006 (Insee), INS Belgique.

Des demandes de logements en hausse

De manière corrélée à la densité de population, la densité de ménages est nettement plus importante en région Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine : respectivement 129 ménages par km² contre 48 ménages par km² en 2006  2. La région, qui accueille près de 1,6 million de ménages, voit par ailleurs leur effectif s'accroître : + 7 % entre 1999 et 2006, soit un rythme légèrement plus lent que la moyenne nationale à + 10 %. Or, le ménage se définit comme l'ensemble des personnes occupant le même logement. Cette hausse du nombre de ménages se traduit donc directement par une hausse du nombre de logements existants.

En 2006, les configurations régionales de densités de population et de ménages sont analogues  10. Les concentrations sont particulièrement importantes dans la métropole lilloise et l'ex-Bassin minier de part et d'autre de la frontière nationale avec la Belgique. D'autres espaces denses correspondent aux ports de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque

ainsi qu'à Arras, Saint-Omer, Le Touquet, Berck, Cambrai ou Maubeuge. Cela en fait des espaces où les surfaces artificialisées par des locaux résidentiels sont particulièrement importantes et par là-même où les enjeux en termes de développement durable des territoires sont prégnants. Les zones de faible densité en logements sont quant à elles essentiellement localisées dans le sud de la région (Sud Arrageois, Sud Cambrésis et Sud Avesnois), dans le centre du Pas-de-Calais ou dans l'arrière-pays littoral.

Observer en parallèle l'évolution de la population et celle des ménages

La taille moyenne des ménages diminue sur la période récente. Le vieillissement de la population, la tendance à la décohabitation ou la progression de la monoparentalité expliquent qu'un logement héberge actuellement en moyenne moins de personnes qu'auparavant. Mécaniquement, pour une population d'individus donnée, cette contraction de la taille des ménages accroît donc le nombre de ménages. Le cas échéant, la hausse de la population vient par ailleurs accélérer le processus. Ainsi, une zone peu dynamique d'un point de vue démographique peut néanmoins voir son nombre de ménages augmenter, et par définition son nombre de logements. Les problématiques de prospective en besoins de logements ne peuvent donc pas trouver de réponse complète dans la seule analyse de l'évolution de population :

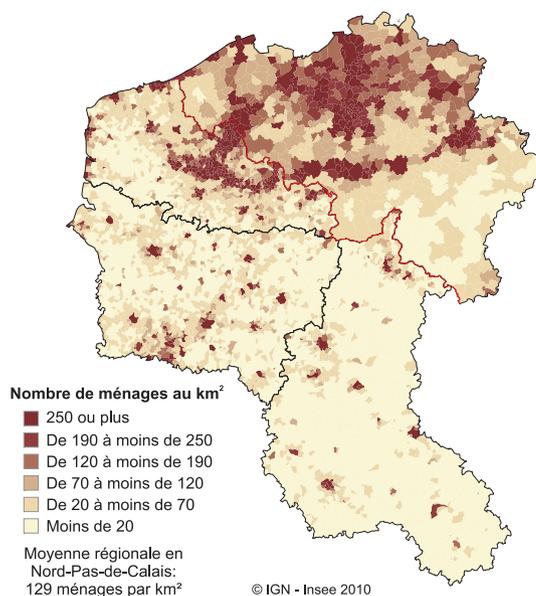
2 Nombre et densité de ménages en Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine de 1962 à 2006

Unités : nombre, ménages par km²

		1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Nord-Pas-de-Calais	Ménages	1 084 603	1 138 341	1 231 875	1 321 853	1 387 904	1 492 265	1 596 222
	Densité	87,4	91,7	99,2	106,5	111,8	120,2	128,6
France métropolitaine	Ménages	14 748 000	15 840 000	17 849 000	19 673 000	21 633 000	23 925 000	26 280 000
	Densité	26,8	29,1	32,7	36,2	39,6	43,8	47,9

Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

10 Densité de ménages en 2006 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique

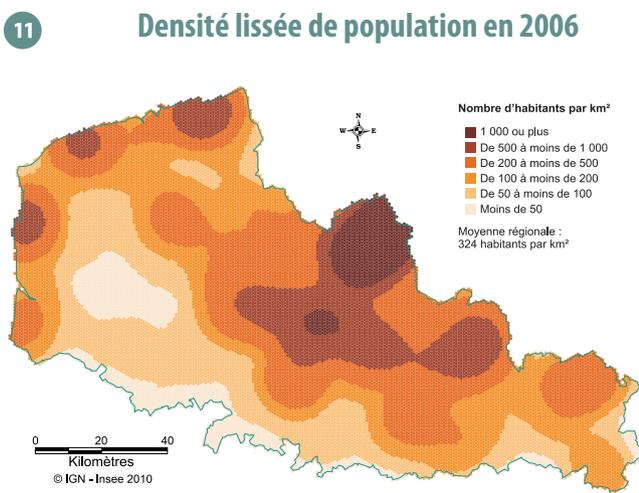


Source : recensement de la population 2006 (Insee), INS Belgique.

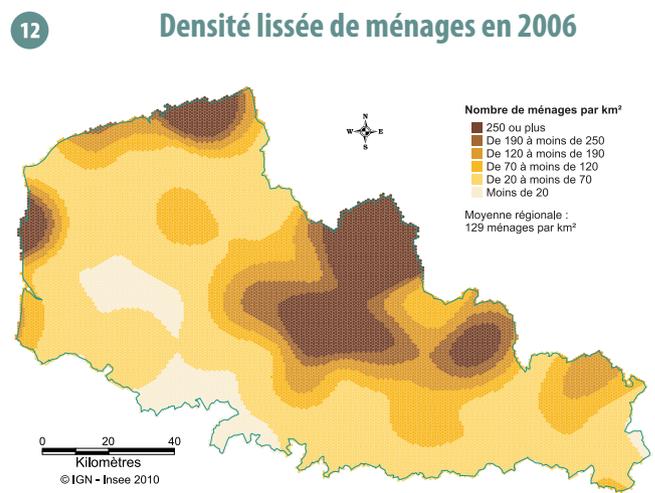
la prise en compte du niveau ménage, et plus précisément sa mise en parallèle avec le niveau population, trouve ici tout son intérêt. Les caractéristiques de localisation spatiale des populations et des ménages coïncident logiquement en 2006 [11](#) et [12](#), [Encadré 1](#) : l'agglomération de Lille, l'ancien Arc minier, Arras et les ports littoraux présentent à la fois des densités de population et de ménages élevées, tandis que les autres espaces régionaux affichent un net desserrement pour les deux niveaux. Par contre, les évolutions territoriales du nombre d'habitants et du nombre de ménages durant les quatre dernières décennies se démarquent. Les principaux contrastes sont en fait situés dans l'ex-Bassin minier. La densité de population se contracte globalement sur cet espace tandis que le nombre de ménages y augmente, de manière même assez soutenue entre Béthune et Douai. À noter toutefois que le sillon houiller n'est pas totalement homogène sur cette dimension : la densité de population reste constante aux alentours d'Hénin-Beaumont, ce qui le fait apparaître comme coupé en deux. Les hausses de population enregistrées par les métropoles lilloise et arrageoise tendent à se rejoindre en suivant la voie de l'autoroute A1 reliant Lille à Paris. Ce vecteur de peuplement que

constitue l'A1 apparaît encore plus clairement lorsque l'on considère l'évolution de la densité de ménages.

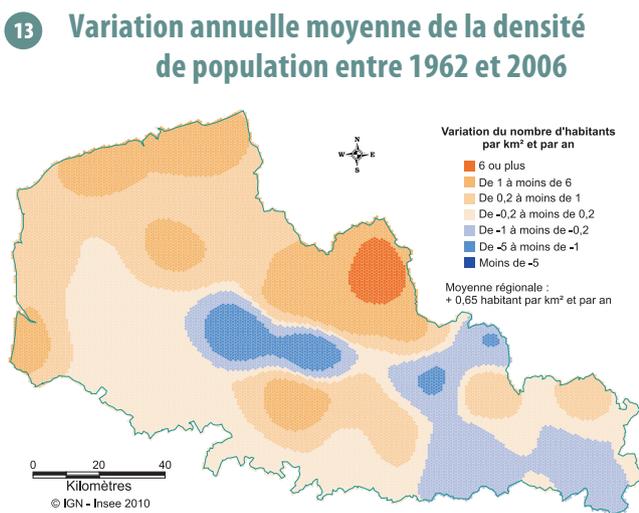
Ceci confirme l'intérêt d'une double analyse : même si la population se contracte sur certaines zones, ce n'est pas systématiquement le cas du nombre de ménages, en raison de la baisse tendancielle de la taille des ménages. Ainsi, sur certains espaces (la zone lilloise par exemple), les effets de baisse de la taille des ménages et d'accroissement de la population se renforcent : il en résulte une forte augmentation de la densité des ménages. À l'inverse, sur d'autres espaces (la zone de Lens par exemple), la hausse de la densité de ménages s'explique uniquement par la contraction de la taille des ménages, l'effet étant atténué par la baisse de la population.



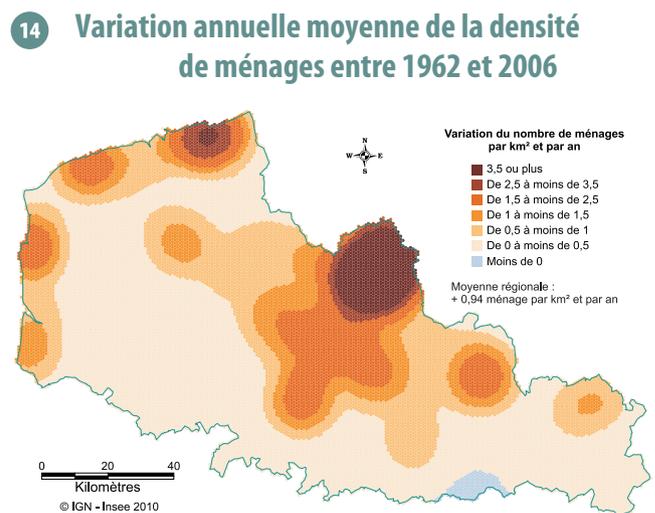
Source : recensement de la population 2006 (Insee).



Source : recensement de la population 2006 (Insee).



Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).



Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).

Encadré 1 : Méthodologie du lissage des cartes

Certaines cartes communales sont peu lisibles car elles présentent l'aspect bariolé d'un habit d'arlequin, des communes voisines pouvant connaître des évolutions contraires. Le lissage permet alors d'en dégager les tendances spatiales.

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R de façon décroissante à la distance au chef lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R. Les bords de l'espace considéré – frontières terrestres et maritimes – font l'objet d'un traitement particulier : dans une commune proche de la mer, la population est répartie non dans le cercle, mais dans sa partie terrestre.

Des dynamiques infrarégionales disparates dans le temps et dans l'espace

Ces évolutions globales sur l'ensemble de la période 1962 à 2006 cachent toutefois des disparités de développement dans le temps selon les zones. Cet intervalle recouvre à la fois des périodes de désaffectation des espaces ruraux, d'attractivité intense des villes-centres, de diffusion vers les espaces intermédiaires. Par ailleurs, les dynamiques locales propres à chaque zone ne sont pas nécessairement l'exact reflet de la tendance moyenne. De manière à appréhender plus finement ces dynamiques infrarégionales au niveau chronologique, quatre sous-périodes sont distinguées : 1962-1975, 1975-1990, 1990-1999 et 1999-2006 [► 15 à 22](#). Elles sont choisies au plus proche des grands phénomènes observés en termes d'évolutions des logiques résidentielles, de changements sociétaux ou encore économiques. Bien évidemment, ce découpage chronologique est en partie artificiel puisqu'il repose sur les différents millésimes de recensements de la population. Il tend cependant à recouvrir au mieux la réalité des phénomènes. La mise en perspective immédiate de l'ensemble des cartes 13 à 20 paraît ardue tant chaque intervalle de temps semble dépendre d'une conjoncture spécifique et tant, au sein même de ces périodes, les dynamiques d'une zone s'avèrent différentes de sa voisine. Les relations d'interaction et d'interdépendance entre les espaces ne sont de ce fait pas instantanées, mais elles existent néanmoins. Pour les identifier, il est

nécessaire de débiter par une description fine des mutations démographiques au cours des laps de temps choisis : c'est ce que propose l'analyse qui suit. Les constats permettront alors de dégager les tenants et aboutissants des dynamiques locales. Il sera notamment démontré que ces dernières sont largement régies par les migrations résidentielles des habitants, les personnes qui décident de déménager le faisant généralement soit pour un emploi, soit pour un logement.

Une description détaillée des mutations nécessaire à la compréhension de la dynamique d'ensemble

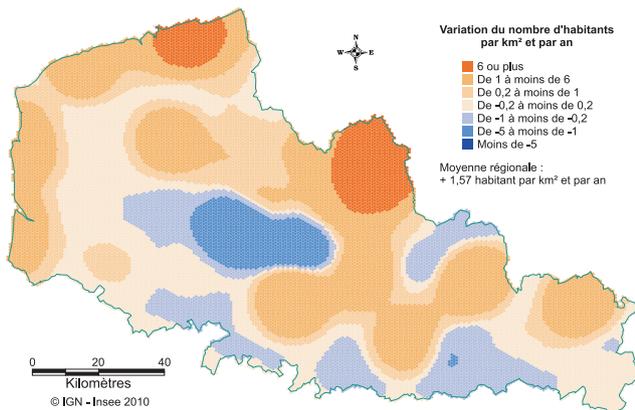
Entre 1962 et 1975, en Nord-Pas-de-Calais, l'espace à dominante rurale perd globalement de la population tandis que les pôles urbains affichent une forte croissance. Les espaces périurbains sont quant à eux légèrement excédentaires. À un niveau infrarégional, ces constats sont relativement bien transposés [► 15](#). Les plus forts accroissements de densité de population concernent les grandes agglomérations régionales, particulièrement Lille et Dunkerque. En revanche, tous les espaces urbains ne sont pas dans ce cas : l'extrémité ouest de l'ancien Bassin minier jusqu'à Lens et l'extrémité est jusqu'à Denain sont en déficit. Les espaces ruraux de la frange sud de la région le sont également, tandis que ceux du département du Pas-de-Calais maintiennent un équilibre. La densité de ménages s'accroît quant à elle dans l'ensemble des principales zones urbaines et diminue ou reste stable dans les espaces ruraux et périurbains [► 16](#). Aux extrémités est et ouest de l'ex-Bassin minier, l'augmentation du nombre de ménages due à la baisse de leur taille est freinée par la décroissance démographique.

Ensuite, jusqu'en 1990 en moyenne régionale, les villes-centres cessent leur progression, voire déclinent en termes de population au profit du périurbain qui devient très dynamique : la périurbanisation démarre. Ainsi, l'ancien Arc minier affiche une variation moyenne de sa population nettement négative entre 1975 et 1990 [► 17](#), tout comme Roubaix, Tourcoing, Cambrai, Maubeuge ou encore Boulogne-sur-Mer. À Dunkerque et Calais, la stabilité des villes-centres est de mise, tandis que leurs périphéries directes se densifient. D'autres agglomérations en revanche gardent une pente ascendante, notamment Lille, Arras et Saint-Omer. Par ailleurs, le rythme de pertes des zones rurales s'accélère encore un peu plus. Le déficit s'aggrave au sud-est de la région et se maintient dans le Pas-de-Calais. Les zones de plus forte densification de ménages se resserrent sur le cœur des pôles urbains par rapport à la période précédente [► 18](#). Celles de moyenne densification ont au contraire tendance à s'étaler, manifestation de l'étalement urbain en cours. Une liaison entre la métropole régionale et l'ex-Bassin houiller apparaît nettement suivant la voie de l'A1.

Les différences locales d'évolution s'estompent entre 1990 et 1999. En moyenne régionale, l'excédent élevé des années précédentes dans les espaces périurbains se réduit à un niveau modéré. À l'inverse le déficit important du rural ralentit notablement. Enfin, les pôles urbains affichent une relative stabilité voire de légers gains, s'apparentant à un processus de redensification des villes-centres. Cette évolution moyenne se traduit localement ►19 tantôt par des agglomérations légèrement dynamiques (Lille, Arras, Valenciennes, Boulogne-sur-Mer, Calais), tantôt par des agglomérations en déclin (Béthune, Hénin-Beaumont, Maubeuge avec de fortes pertes et Dunkerque, Cambrai avec une faible baisse). De manière générale sur le territoire régional, les espaces périurbains gagnent de la population de façon plus modérée que sur la période précédente, particulièrement en Pévèle et dans l'arrière littoral de la mer du Nord jusqu'à l'Audomarois. Le nombre de ménages augmente considérablement dans quelques cœurs urbains : Lille, Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes ►20. L'étalement urbain ne progresse pas sur de nouveaux territoires ; c'est même le phénomène inverse qui semble se produire entre Lille et l'ancien sillon houiller.

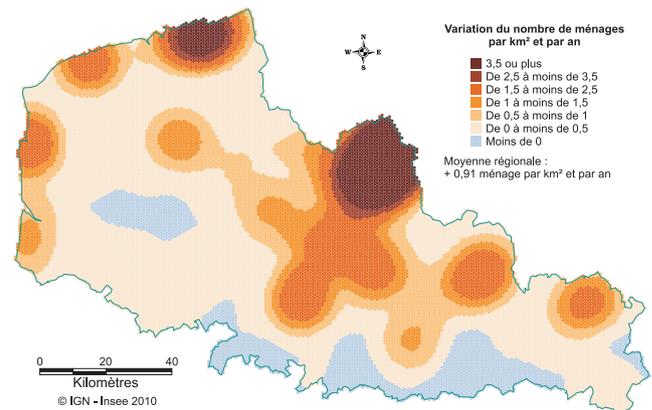
L'intervalle le plus récent, 1999-2006, fait de nouveau apparaître des contrastes saillants entre territoires. Le périurbain reprend une croissance soutenue, accompagné dans une moindre mesure par le rural. Les pôles urbains perdent globalement de la population. Seules quelques villes-centres poursuivent leur densification, comme Lille, Arras ou Berck ►21. L'accroissement du nombre de ménages est moins fort que précédemment dans la majorité des villes-centres régionales ►22. L'élément marquant est la progression quasi-généralisée de l'étalement urbain et de la périurbanisation. La densité de ménages est désormais très élevée entre l'agglomération lilloise et l'ancien Arc minier, de Lens à Douai.

15 Variation annuelle moyenne de la densité de population entre 1962 et 1975



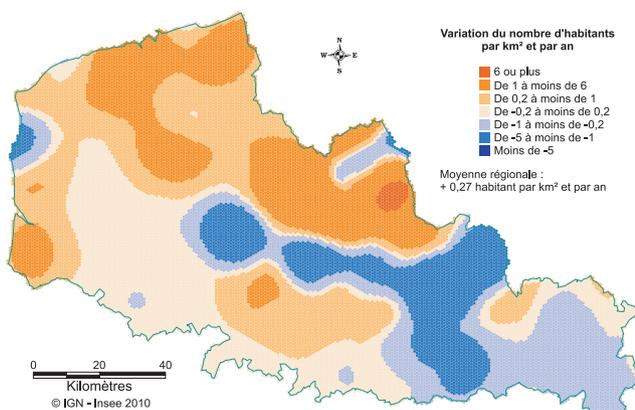
Source : recensements de la population 1962 et 1975 (Insee).

16 Variation annuelle moyenne de la densité de ménages entre 1962 et 1975



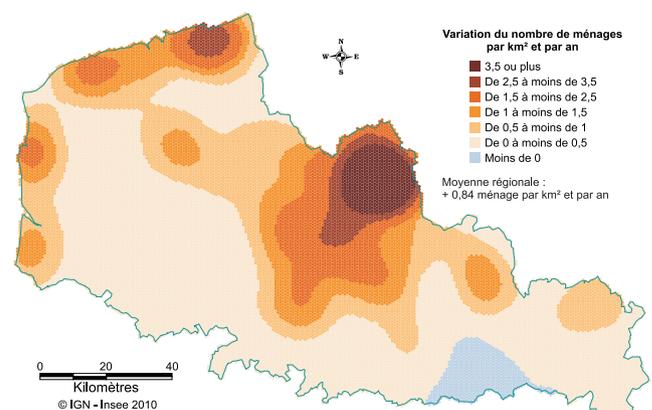
Source : recensements de la population 1962 et 1975 (Insee).

17 Variation annuelle moyenne de la densité de population entre 1975 et 1990



Source : recensements de la population 1975 et 1990 (Insee).

18 Variation annuelle moyenne de la densité de ménages entre 1975 et 1990



Source : recensements de la population 1975 et 1990 (Insee).

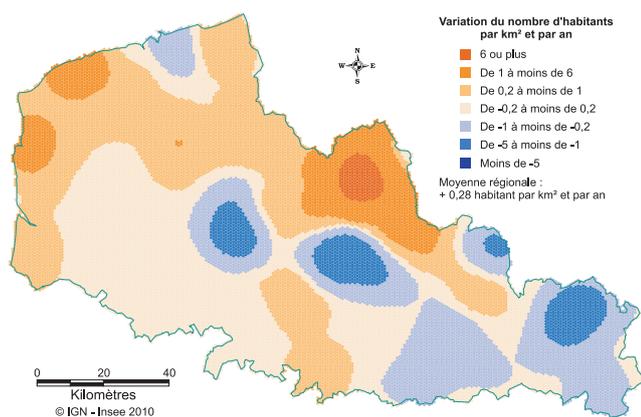
Des dynamiques démographiques liées aux mouvements migratoires

L'hétérogénéité des évolutions de population au niveau local peut s'expliquer au prisme de plusieurs facteurs : différences de natalité et de mortalité et divergences en terme de comportements migratoires. Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est relativement stable dans le temps. C'est donc davantage la variabilité dans les migrations résidentielles qui expliquent les dynamiques démographiques à l'œuvre. Ces mobilités sont à la base de la logique d'ensemble de fonctionnement du territoire, selon un système que l'on peut qualifier de vases communicants. Les migrations résidentielles sont tributaires du travail et du logement : or, une zone devient attractive aux dépens de son entourage

lorsqu'elle offre des emplois, puis devient répulsive au profit de son entourage lorsque la forte demande en logements fait grimper les prix du foncier.

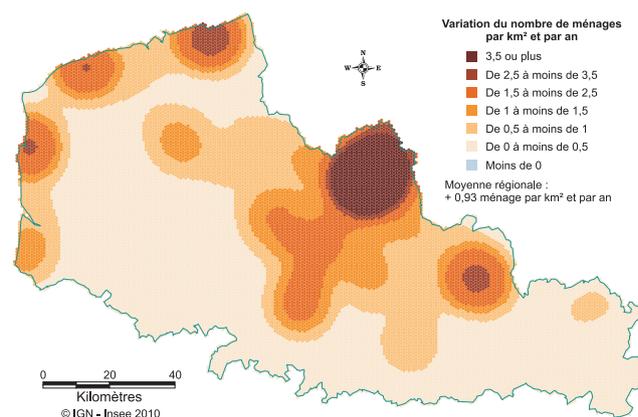
Au début de la période observée, l'offre d'emploi abondante dans les grandes agglomérations pousse les habitants à délaisser les campagnes fortement touchées par le chômage. Les agglomérations lilloise et dunkerquoise sont particulièrement attractives. Ensuite, la densité élevée atteinte dans les centres urbains incite les populations à s'éloigner du cœur des villes pour trouver un logement ou un autre cadre de vie. Les pourtours lillois et arrageois aux abords du Bassin minier connaissent un excédent notable, tout comme l'arrière-pays littoral. Même si la périurbanisation s'est contractée au cours des années 1990, elle se poursuit dans les années 2000 globalement sur le territoire régional, à un rythme toutefois moins soutenu. Elle est aujourd'hui sans doute plus liée qu'auparavant aux problématiques de coût du foncier élevé dans les pôles urbains. Les ménages composés d'un couple avec un ou plusieurs enfants s'implantent de préférence dans les espaces périphériques aux grandes villes, où ils peuvent disposer d'un logement plus spacieux à un coût plus modéré. Notamment,

19 Variation annuelle moyenne de la densité de population entre 1990 et 1999



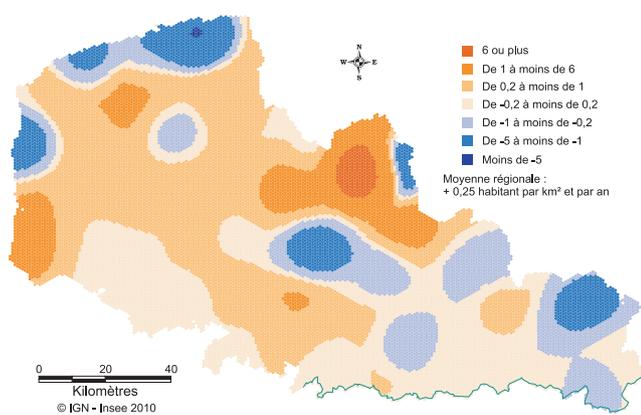
Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

20 Variation annuelle moyenne de la densité de ménages entre 1990 et 1999



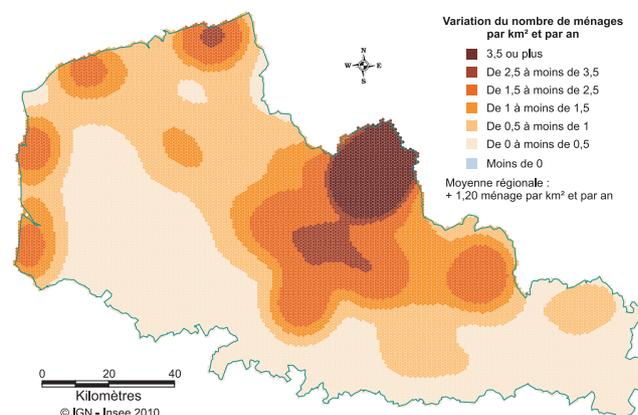
Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

21 Variation annuelle moyenne de la densité de population entre 1999 et 2006



Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

22 Variation annuelle moyenne de la densité de ménages entre 1999 et 2006



Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

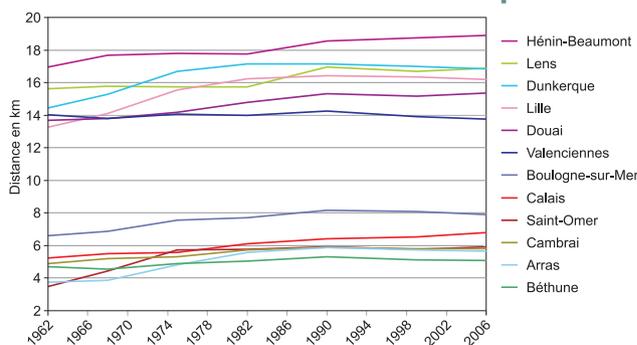
l'agglomération lilloise attire de nombreux étudiants ou jeunes actifs qui, une fois la famille formée, partent souvent s'installer dans l'ex-Bassin minier. Par ailleurs, le choix de résidence est souvent le résultat d'un arbitrage entre le gain financier immobilier et la perte de temps quotidienne pour se rendre sur son lieu de travail. Or, l'amélioration constante de l'accessibilité des principaux pôles d'emploi permet de parcourir des distances toujours plus grandes sans accroître le temps de trajet. Ceci concourt alors à étaler la population de plus en plus loin des villes-centres, parfois même jusqu'aux portes des espaces ruraux. Les problèmes de déplacement rencontrés de plus en plus fréquemment – notamment d'engorgement des voies de communication, de variabilité des prix des carburants – posent alors la question de l'atteinte des limites d'un tel système.

Une continuité urbaine marquée dans l'ancien Bassin minier

L'étalement urbain se caractérise par une artificialisation des sols sur des zones périphériques aux centres urbains. Outre la construction de locaux non résidentiels et l'aménagement de voies de circulation, il est aussi la conséquence de l'augmentation de la densité de ménages dans ces espaces. L'étalement urbain n'est pas exclusif de la densification de la population : tous les espaces périurbains de la région ne se sont pas nécessairement densifiés en termes de population entre 1962 et 2006 et pourtant l'étalement urbain est généralisé.

La mesure de l'étalement urbain est ici approchée par l'évolution de la distance à parcourir depuis une ville-centre pour passer sous un seuil de densité de population. Ce seuil est fixé à 121 habitants par km² et correspond à la densité de population moyenne des espaces périurbains nordistes. On peut identifier [► 2](#) certaines villes-centres où la distance s'accroît notablement au cours du temps (Hénin-Beaumont ou Douai par exemple), signe d'un dynamisme accru du périurbain. Pour d'autres, comme Valenciennes ou Béthune, cette distance apparaît plus stable

2 Évolution de la distance théorique à parcourir depuis les villes-centres du Nord-Pas-de-Calais pour passer sous le seuil de 121 habitants par km²



Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

3 Ratio de vieillissement en Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine de 1968 à 2006

Unités : nombre, %

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Nord-Pas-de-Calais	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7
France métropolitaine	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8

Source : recensements de la population de 1968 à 2006 (Insee).

et souligne une absence d'étalement urbain, les populations nouvelles venant le cas échéant s'installer au plus près du pôle urbain.

En termes de niveau, deux groupes de zones urbaines se distinguent. Un premier groupe caractérisé par une distance à parcourir relativement faible (inférieure à 8 km) correspond surtout à des zones urbaines isolées telles que Calais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai ou encore Arras. Un second groupe présente une distance plus importante (supérieure à 14 km), caractérisant des zones urbaines proches les unes des autres, et donc une plus grande continuité du bâti, telles que Lille, Douai, Lens ou Valenciennes.

Un vieillissement de la population inéluctable

Les évolutions de population et de ménages qui viennent d'être décrites renvoient directement pour les décideurs locaux à des problématiques d'aménagement durable du territoire et à des politiques publiques de logement. Un des autres enjeux actuels particulièrement prégnant qui touche à la démographie est celui de l'accueil des personnes âgées. La population française vieillit : la part de la population âgée de plus de 60 ans ne cesse d'augmenter et passe de 17 % en 1962 à 21 % en 2006. Le ratio de vieillissement permet de relativiser ce vieillissement en fonction de l'augmentation du nombre de jeunes : il se mesure ici par le nombre de personnes de 60 ans et plus rapporté au nombre de jeunes de moins de 20 ans. Que ce soit au niveau national ou à l'échelle régionale, ce ratio s'accroît depuis 1962

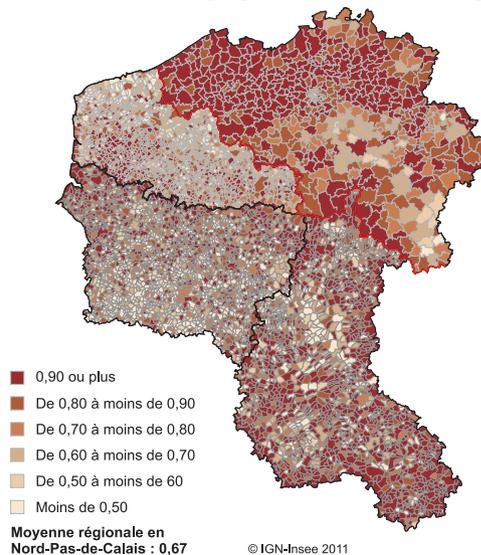
[► 3](#). Toutefois le niveau de vieillissement est plus faible en Nord-Pas-de-Calais que pour l'ensemble de la France métropolitaine : il se fixe en 2006 à 0,7 dans la région et 0,8 en France. Les enjeux qui découlent de ce vieillissement sont multiples au niveau local : prospective de besoins en structures d'accueil pour les personnes âgées, adaptation de l'offre de services à la personne, redynamisation des territoires fortement vieillissants.

Si l'accroissement du ratio de vieillissement est un mouvement généralisé à l'ensemble de la région, les territoires se distinguent par l'ampleur de ce vieillissement [► 23](#). Les espaces où le ratio est le plus élevé correspondent approximativement

aux territoires ruraux de la région : quart sud-ouest de la région, sud Arrageois, Cambrésis et Avesnois. Le déficit en services et en équipements, la structure productive marquée par l'agriculture, l'offre peu diversifiée de logements sont autant de facteurs qui expliquent le constat. En effet, ces éléments ont probablement contribué au manque d'attractivité des territoires pour les populations jeunes.

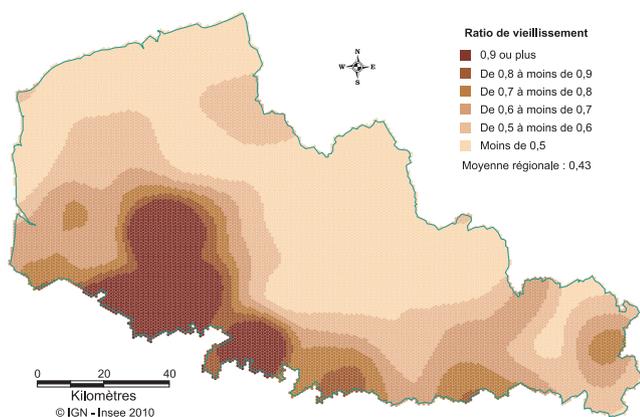
Sur longue période, les zones de vieillissement intense restent globalement les mêmes [► 24 à 27](#). On observe toutefois, sur la fin de la période considérée, l'émergence de deux espaces à fort ratio de vieillissement : le Dunkerquois et le littoral de Berck à Étaples. Les territoires caractérisés par les plus faibles ratios correspondent, en 2006, au littoral nord jusque Saint-Omer ainsi qu'aux espaces périurbains localisés entre l'agglomération lilloise et l'ex-sillon houiller, particulièrement attractifs pour les couples avec jeunes enfants.

23 Ratio de vieillissement en 2006 en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Belgique



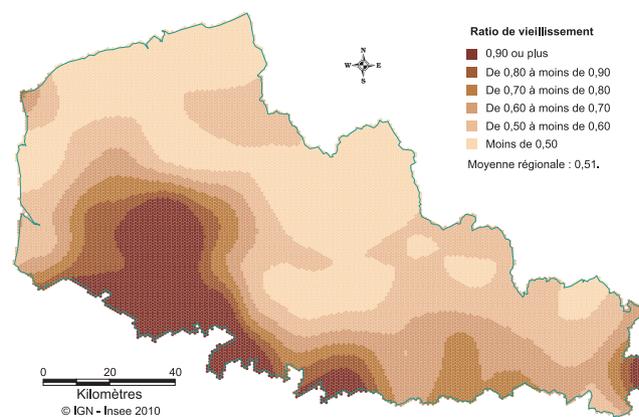
Source : recensement de la population 2006 (Insee), INS Belgique.

24 Ratio de vieillissement en 1982



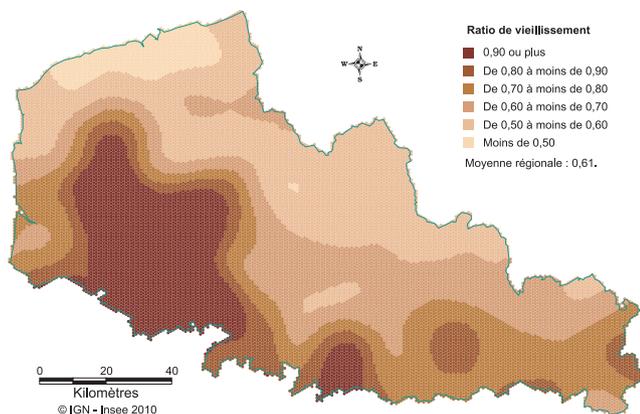
Source : recensement de la population 1982 (Insee)

25 Ratio de vieillissement en 1990



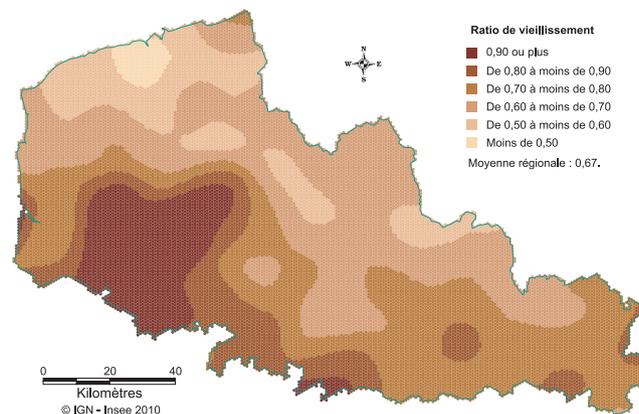
Source : recensement de la population 1990 (Insee).

26 Ratio de vieillissement en 1999



Source : recensement de la population 1999 (Insee).

27 Ratio de vieillissement en 2006



Source : recensement de la population 2006 (Insee).

Des espaces qui se veulent indépendants des découpages préexistants

La rétrospective du peuplement régional et de ses caractéristiques en termes d'occupation du sol et de vieillissement mettent en évidence des espaces aux trajectoires démographiques très différentes. Ces disparités portent à la fois sur l'intensité et la chronologie des dynamiques à l'œuvre. Afin d'identifier des espaces régionaux aux caractéristiques analogues et aux évolutions semblables, une synthèse statistique des informations est réalisée [► Encadré 2](#). Pour cet exercice, trois indicateurs sont retenus au vu des problématiques régionales, chacun d'entre eux étant calculé aux différents recensements de la population de 1962 à 2006 : le taux de croissance annuel moyen de la population, la taille moyenne des ménages et le ratio de vieillissement de la population.

De manière à ne pas conditionner les résultats à un découpage territorial particulier, l'analyse est menée parallèlement sur deux zonages : un découpage en Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), servant de base de construction, et un zonage selon la trame urbaine [► Encadré 3](#). Le découpage territorial en EPCI apparaît suffisamment fin et offre une lecture en termes d'intercommunalité. Cette optique permet de concentrer les messages sur des territoires qui font l'objet de politiques publiques. Le zonage en trame urbaine procure une vision complémentaire en termes d'urbanité et de ruralité, élément souvent déterminant des dynamiques démographiques.

De l'explosion démographique au déficit cumulé : quatre types d'espaces au regard de l'évolution de la population

La première typologie se fonde sur la trajectoire des taux de croissance annuels moyens de la population de la période 1962-1968 à 1999-2006. Quatre classes d'espaces se dégagent [► 28 et 29](#), chacune marquée par une dynamique démographique au cours des 45 dernières années qui lui est propre [► 3](#).

Encadré 2 : Méthodologie des typologies de synthèse

Une analyse en composantes principales suivie d'une classification ascendante hiérarchique est réalisée en intégrant comme variable l'un des trois indicateurs sélectionnés calculé pour les cinq recensements de 1962 à 2006. Les classes de territoires sont définies sur la seule base du découpage en EPCI. Les espaces du zonage en trame urbaine sont ensuite directement affectés à ces classes en tant qu'individus supplémentaires. Ils n'interviennent donc aucunement sur la classification, ce qui rend possible la comparaison directe des résultats sur les deux découpages. Les résultats inhérents au zonage complémentaire viennent soit confirmer les messages relatifs au découpage principal, soit nuancer l'analyse en faisant émerger des zones de chevauchement, c'est-à-dire des espaces où les résultats sont différents en fonction de l'optique retenue, intercommunalité ou trame urbaine.

Les territoires de la classe 1 sont globalement localisés dans l'arrière-pays du littoral nord excepté les grandes agglomérations ainsi que dans les périphéries d'Arras et Lille. Ils présentent l'évolution de population la plus dynamique sur l'ensemble de l'intervalle. Partant d'une stabilité en début de période, ces espaces passent ensuite par une croissance forte et rapide de leur population dès le milieu des années 1970. Malgré une croissance qui ralentit au cours des années 1980 et 1990, elle reste plus élevée qu'ailleurs. La tendance la plus récente correspond à une accélération du taux de croissance. Pour ces territoires, proches des centres urbains, on peut relier les évolutions au phénomène de périurbanisation.

Les territoires de la classe 2 apparaissent plus éloignés des centres urbains que ceux de la classe 1 mais ne correspondent pas à du rural profond. Ils s'apparentent à des zones intermédiaires, entre périurbain et zones rurales. On y trouve, notamment, l'arrière-pays du littoral sud ainsi que le pourtour de Maubeuge. Leur trajectoire est identique à celle de la classe 1 avec un niveau plus modéré. Il peut s'agir d'espaces ayant connu une seconde vague de périurbanisation, voir de rurbanisation, plus éloignée des villes-centres.

La classe 3 réunit la plupart des zones urbaines de la région : les agglomérations le long de l'axe Lille-Arras, les pôles littoraux ainsi que Saint-Omer, Hazebrouck, Armentières, Cambrai, Valenciennes, Maubeuge ou Saint-Pol-sur-Ternoise. La hausse de population est très rapide en début de période et se prolonge jusqu'en 1975. À partir de là, le taux de croissance annuel moyen chute puis se stabilise à un niveau faiblement positif, voire nul dans la période récente.

La classe 4 regroupe deux types de territoires hétérogènes. D'une part, les zones plutôt rurales du quart sud-ouest et, plus généralement, de l'ensemble du sud de la région de l'Arrageois à l'Avesnois en passant par le Cambrésis. D'autre part,

Encadré 3 : Le zonage selon la trame urbaine

Ce zonage croise le découpage du territoire régional selon le Zonage en aires urbaines et espace rural (ZAUER) défini par l'Insee et le découpage selon les limites des Pays. Les modalités de croisement sont les suivantes :

- les aires urbaines telles qu'elles étaient définies en 1968 ;
- les extensions des aires urbaines entre 1968 et 1999 ;
- les espaces hors aires urbaines croisés au découpage en Pays.

certaines zones urbaines de l'ex-Bassin minier. Ce groupe est le seul à connaître un déclin démographique sur l'ensemble de la période. Sa trajectoire démographique est en forme de cuvette, avec un point bas au cours des années 70. Depuis le début des années 80, on observe une remontée progressive du taux de croissance de la population tandis que sur la dernière période, la stabilité prévaut.

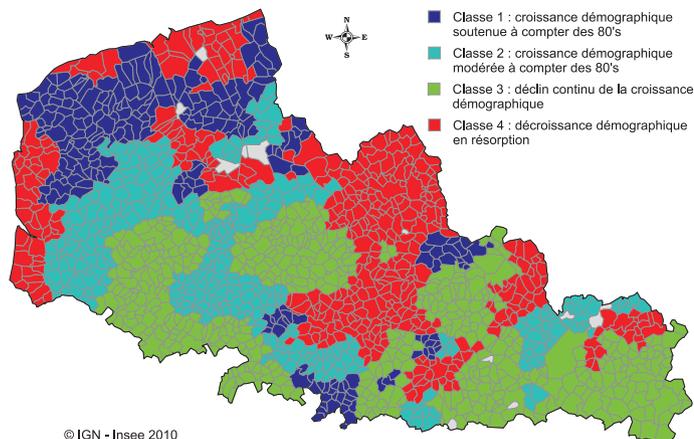
La superposition de résultats sur des zonages différents affine l'analyse

La lecture des espaces régionaux au regard de la rétrospective démographique est globalement identique selon les deux découpages retenus. Il existe bien sûr quelques écarts, qui reposent sur les différences des deux logiques considérées. Par exemple, l'optique en trame urbaine permet d'identifier le cœur urbain de Saint-Pol-sur-Ternoise alors que ce dernier est dilué dans un espace plus grand dans le découpage intercommunal (communauté de communes du Saint-Polois). C'est également le cas pour l'ensemble des zones périurbaines localisées entre l'agglomération lilloise et le Bassin minier. Le découpage en trame urbaine isole en effet les extensions de l'aire urbaine de Lille entre 1968 et 1999. Ces territoires, intégrés dans l'espace plus large de Lille Métropole communauté urbaine, perdent leurs spécificités en termes d'intercommunalité. La divergence la plus importante concerne la partie centrale de l'ancien Bassin minier de Lens à Douai, tantôt dans la classe 3, tantôt dans la classe 4. La vision en termes d'urbanité est ici moins précise en raison de la vaste taille de l'aire urbaine de Douai-Lens, qui est scindée en trois zones dans le découpage en EPCI. La vision en trame urbaine ne permet donc pas de spécifier, avec le même niveau de précision que l'optique intercommunale, la dynamique à l'œuvre dans cet espace.

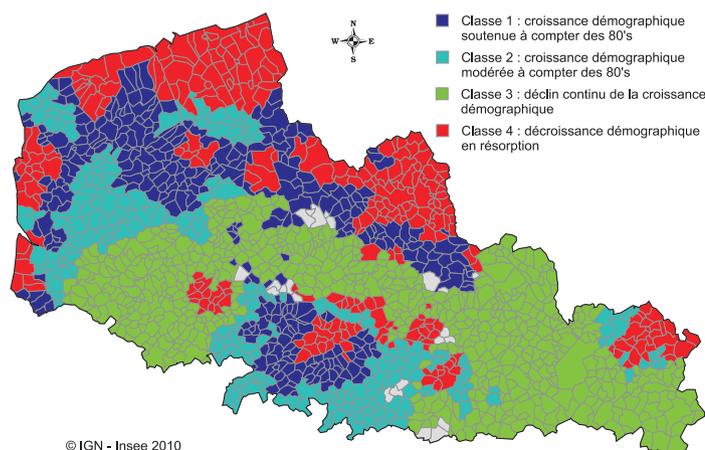
La baisse générale de la taille des ménages se fait à plusieurs vitesses

La seconde typologie concerne la trajectoire de la taille moyenne des ménages de 1962 à 2006 et identifie quatre groupes d'espaces [► 60 et 61](#), [► 4](#). L'ensemble des territoires de la région présente une caractéristique commune et qui n'est pas propre à la région : la tendance générale à la contraction continue de la taille des ménages.

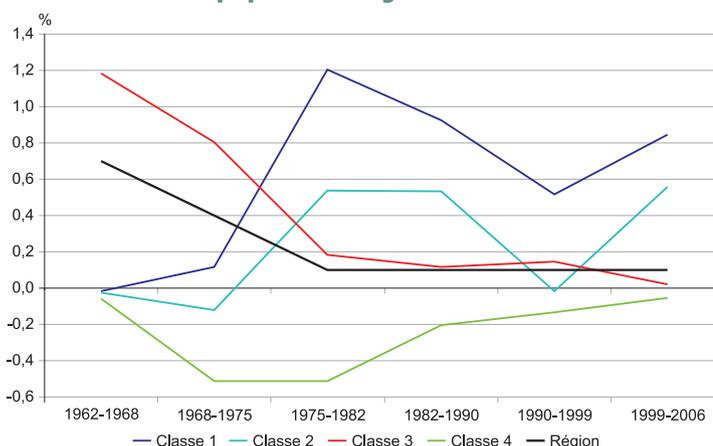
28 Typologie au regard de la trajectoire du taux de croissance de la population de 1962 à 2006 (découpage en EPCI)



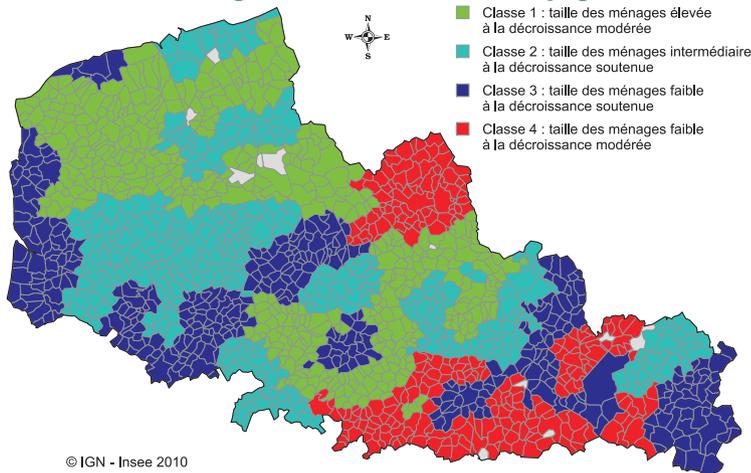
29 Typologie au regard de la trajectoire du taux de croissance de la population de 1962 à 2006 (découpage en trame urbaine)



3 Trajectoire du taux de croissance annuel moyen de la population régionale de 1962 à 2006

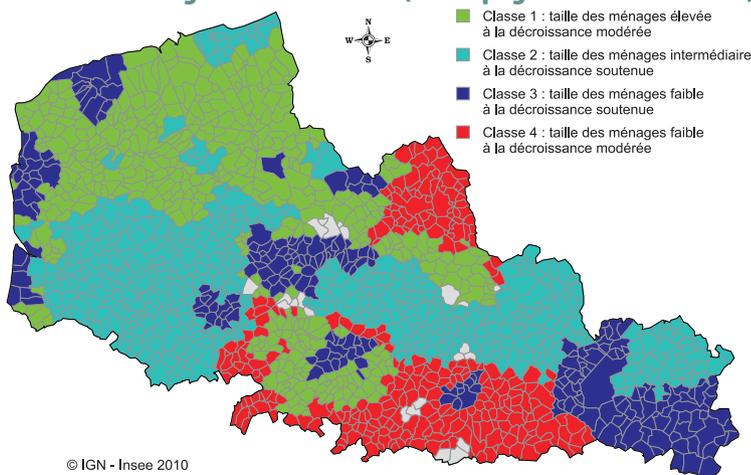


30 Typologie au regard de la trajectoire de la taille moyenne des ménages de 1962 à 2006 (découpage en EPCI)



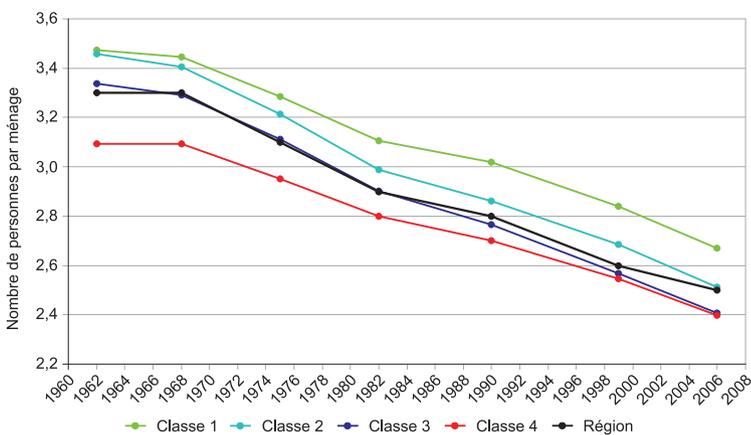
Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

31 Typologie au regard de la trajectoire de la taille moyenne des ménages de 1962 à 2006 (découpage en trame urbaine)



Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

4 Trajectoire de la taille moyenne des ménages en Nord-Pas-de-Calais de 1962 à 2006



Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

Dans la classe 1, les territoires présentent la taille de ménages la plus grande. Celle-ci diminue à la même vitesse que la moyenne, soit – 23 % entre 1962 et 2006. Un premier ensemble se situe dans une large partie nord de la région, hors pôles urbains. Un second groupe est localisé en périphéries lilloise et arrageoise, avec quelques anciennes zones minières. On retrouve donc certains espaces périurbains et intermédiaires. L'installation de couples avec enfants au sein de ces zones périphériques tend sans doute à freiner la tendance générale à la baisse de la taille moyenne des ménages.

La classe 2 mélange territoires urbains (Dunkerque, Saint-Omer, ex-sillon minier, Maubeuge) et espaces ruraux, signe d'une hétérogénéité des facteurs d'évolution. La baisse de la taille des ménages est forte : – 27 %. Partant d'un point haut en 1962 avec en moyenne 3,5 personnes par ménage, elle descend en 2006 au niveau de la moyenne régionale à 2,5.

La classe 3 présente un profil identique à la précédente. Elle rassemble à la fois zones urbaines (Arras, Valenciennes, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Calais, Berck, Cambrai) et espaces ruraux (en Sambre-Avesnois, dans le Saint-Polois ou l'Hesdinois). La réduction de la taille des ménages y est la plus prononcée : – 28 % sur l'ensemble de la période. En 2006, un ménage moyen de cette classe compte 2,4 personnes. Cette contraction peut refléter diverses situations : part des personnes âgées en forte hausse (Montreuillois) ou augmentation rapide de la population étudiante (Arras, Valenciennes).

Les territoires de la classe 4 sont caractérisés par la taille des ménages la plus faible et par une décroissance moindre que la moyenne, au même rythme que la classe 1. La communauté urbaine de Lille et la frange sud de la région de l'Arrageois à l'Avesnois en font partie. Sur l'agglomération lilloise, la petite taille des ménages semble être la résultante de deux composantes : l'importance numérique de la population étudiante et des jeunes ménages, et le retour des seniors dans le cœur urbain pour l'accès aux services de proximité. Concernant les territoires du sud, il s'agit davantage du niveau élevé de vieillissement de ces zones et donc de la proportion plus importante de seniors.

L'approche intercommunale donne une lecture de la région globalement similaire à la vision en termes d'urbanité. Comme précédemment, certains écarts existent – principalement dans la partie centrale du Bassin minier pour des raisons explicitées auparavant – mais les différences inhérentes au découpage territorial apparaissent mineures. Toutefois, les espaces de classe 4 semblent s'étendre davantage vers l'ouest au-delà de l'agglomération d'Arras dans une optique de trame urbaine.

Un vieillissement plus ou moins freiné par les évolutions de jeunes

C'est sur la rétrospective du ratio de vieillissement de 1968 à 2006 qu'est opérée la troisième typologie. La tendance générale est à la hausse continue du ratio de vieillissement quel que soit le territoire considéré, ce phénomène global n'étant pas spécifique à la région. La classification des espaces régionaux aboutit toutefois à différencier quatre types de territoires [32](#) et [33](#) sur des critères à la fois de niveau et de rythme de progression [5](#).

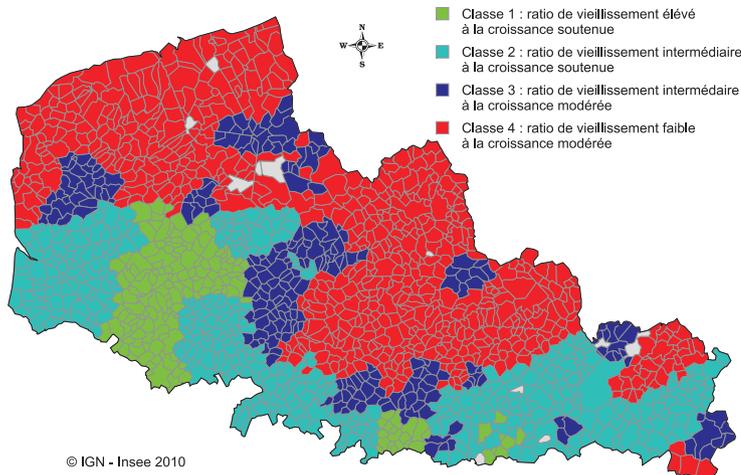
Les espaces des classes 1 et 2 affichent les ratios de vieillissement les plus élevés (respectivement 0,94 et 0,83 en 2006) et en croissance plus rapide que la moyenne (+ 0,37 et + 0,35 points de 1968 à 2006). Ils concernent principalement les zones rurales de la région, à savoir un large quart sud-ouest ainsi que l'ensemble du sud du Nord-Pas-de-Calais, aux franges d'Arras et de Valenciennes. Le vieillissement est le plus intense au sein de la 1^{ère} classe, dans les secteurs de l'Hesdinois ou de l'Auxillois.

Les classes 3 et 4 se partagent donc les zones les plus urbanisées de la région. Le ratio y est moins élevé (respectivement 0,71 et 0,64 en 2006) et en hausse modérée (+ 0,27 et + 0,26 points de 1968 à 2006), particulièrement dans le groupe 4 qui concerne les grandes agglomérations nordistes. Encore une fois, quelques différences existent entre les deux optiques retenues, mais celles-ci aboutissent à une même vision globale de la région.

Si les niveaux du ratio apparaissent relativement proches en début de période (compris entre 0,38 et 0,57), l'éventail s'accroît considérablement pour atteindre une amplitude maximale en 1999 (de 0,57 à 0,96). Les différences s'atténuent sur la période la plus récente mais ceci résulte davantage d'une rupture de tendance pour les espaces de la classe 1, dont le ratio de vieillissement se stabilise à haut niveau. Ce phénomène semble traduire l'existence d'un effet de seuil inhérent à la croissance continue du ratio de vieillissement.

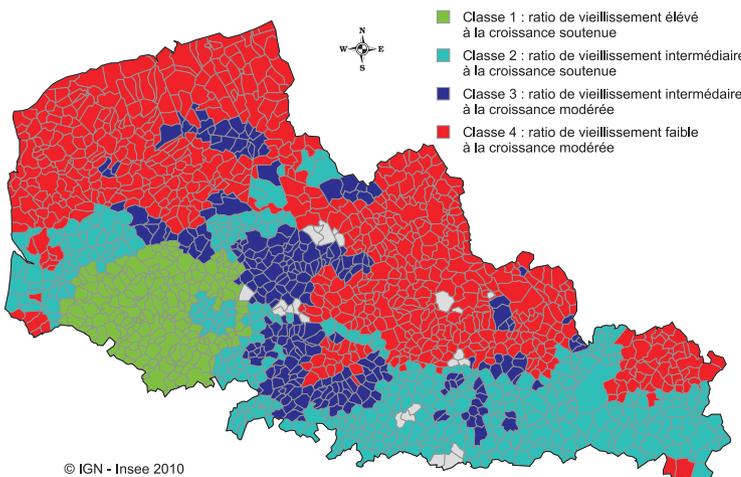
L'une des explications possibles à ces trajectoires repose sur les mouvements migratoires. Les étudiants et les jeunes actifs s'orientent toujours davantage vers les centres urbains offrant des perspectives d'enseignement supérieur ou de grands pôles d'emploi. Cette population jeune qui quitte les espaces ruraux contribue à accroître mécaniquement le ratio de vieillissement même si le nombre de personnes de 60 ans et plus n'augmente pas. Or ce dernier s'accroît, venant renforcer l'effet. De l'autre côté, en zones urbaines, l'arrivée de jeunes freine l'augmentation du ratio de vieillissement.

32 Typologie au regard de la trajectoire du ratio de vieillissement de 1968 à 2006 (découpage en EPCI)



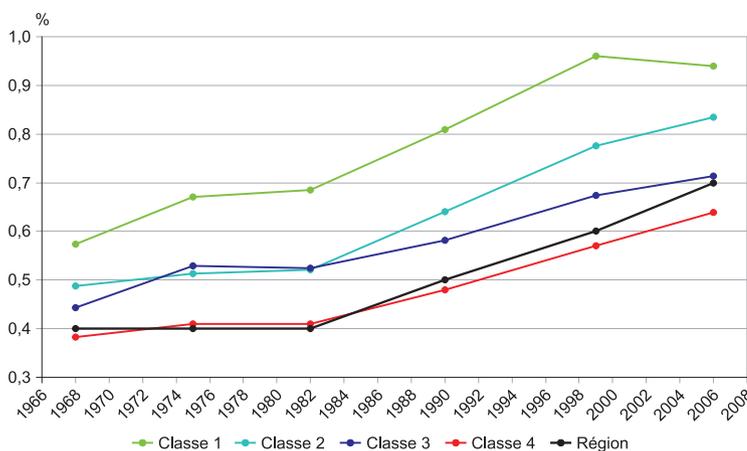
Source : recensements de la population de 1968 à 2006 (Insee).

33 Typologie au regard de la trajectoire du ratio de vieillissement de 1968 à 2006 (découpage en trame urbaine)



Source : recensements de la population 1968 à 2006 (Insee).

5 Trajectoire du ratio de vieillissement de la population régionale de 1968 à 2006



Sept espaces infrarégionaux au regard des dynamiques démographiques

L'analyse des densités de population, de ménages et du ratio de vieillissement ont permis une approche de la démographie infrarégionale et de ses dynamiques récentes. Une première synthèse des constats a été réalisée, identifiant pour les trois variables d'intérêt des espaces aux caractéristiques et trajectoires distinctes. Il convient à présent de combiner l'ensemble de ces éléments [► Encadré 4](#) afin de construire de grands espaces régionaux cohérents et faisant sens au vu des problématiques locales – accroissement de la population dans des espaces déjà denses, besoins en logement, accueil du vieillissement –.

La superposition des analyses conduit à faire émerger sept espaces en Nord-Pas-de-Calais, cohérents en leur sein et suffisamment distincts les uns des autres [► 34](#). Ce découpage s'arrête par nécessité aux frontières de la région, la disponibilité de données rétrospectives pour les espaces voisins faisant défaut. Or, il est bien évident que les logiques de fonctionnement des territoires ne deviennent pas radicalement différentes une fois les limites régionales franchies. C'est particulièrement vrai dans le cas de la frontière avec la Belgique, qu'il s'agisse de l'aire métropolitaine lilloise ou de l'ensemble de l'ancien Bassin houiller. S'il n'a pas été possible d'associer ces espaces frontaliers de la région à la synthèse, ils ont parfois été pris en compte à travers leurs caractéristiques actuelles pour la délimitation des grands espaces régionaux.

Encadré 4 : Méthodologie

L'intérêt d'une telle synthèse consiste à produire une vision claire de la géographie démographique de la région. Il convient de définir des groupes de territoires en nombre limité et partageant des caractéristiques démographiques similaires. Pour ce faire, il est impératif d'accepter une certaine hétérogénéité à l'intérieur de ces espaces. En outre, il apparaît difficile de définir de manière stricte ces grands espaces, c'est-à-dire d'en identifier clairement les frontières. Par ailleurs, les deux optiques territoriales retenues (intercommunalité et trame urbaine) aboutissent parfois à des messages différents sur certaines zones et il est important de demeurer prudent. De ce fait, les frontières des grands espaces sont volontairement floues.

Pour dégager les tendances démographiques centrales, les territoires ont été regroupés selon :

- les quatre classes de la typologie du taux de croissance annuel moyen de la population ;
- deux classes issues du regroupement des classes 1 et 4 d'une part, 2 et 3 d'autre part depuis la typologie de taille moyenne des ménages – étant donné que le phénomène majeur consiste en une baisse généralisée de la taille des ménages, la distinction opérée entre les deux groupes se fonde sur l'ampleur de cette contraction – ;
- deux classes issues du regroupement des classes 1 et 2 d'une part, 3 et 4 d'autre part depuis la typologie du ratio de vieillissement.

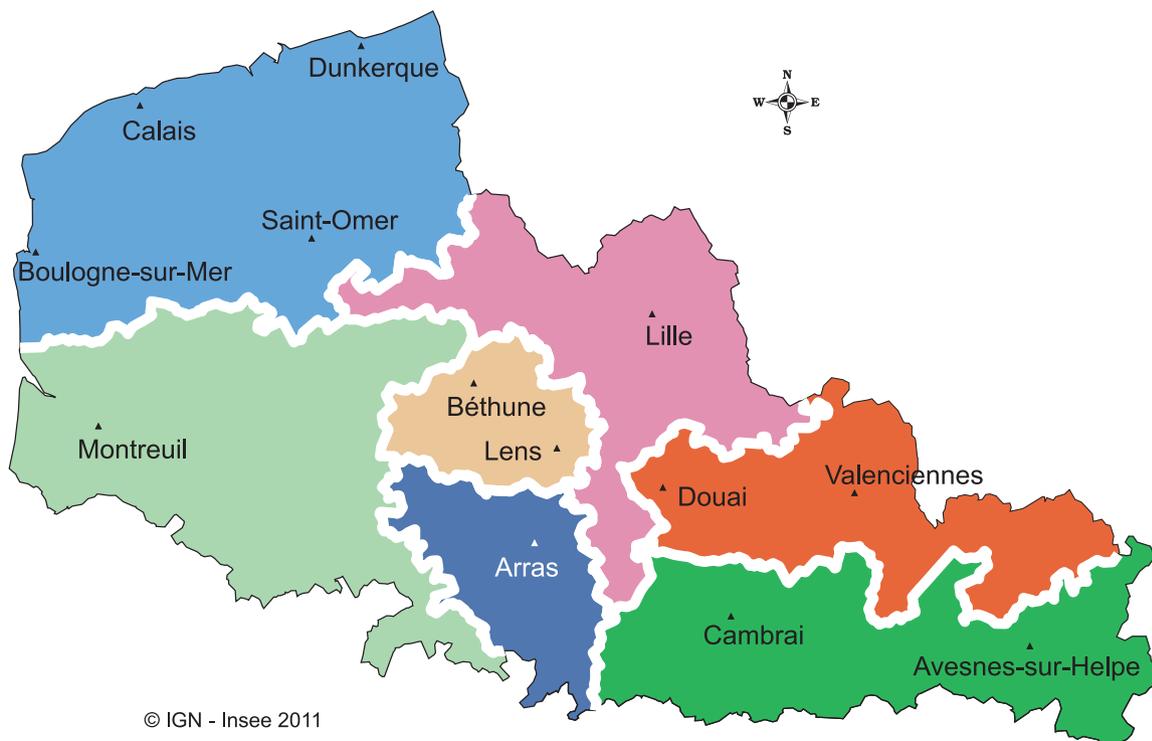
Une rétrospective illustrative de ces espaces

La reconstitution du nombre d'habitants des espaces depuis 1801 jusqu'à nos jours donne une visibilité sur leur fonctionnement selon le système des vases communicants. Certains espaces ont vu leur poids démographique au sein de la région s'accroître durablement, tandis que d'autres ont perdu de l'importance [► 61](#). Chacun des sept espaces peut être caractérisé par les indicateurs qui ont contribué à son élaboration, à savoir l'évolution annuelle moyenne de la population, l'évolution de la densité de ménages et l'évolution du ratio de vieillissement.

Pour prolonger ces trajectoires passées, des projections de population permettent d'évoquer les évolutions futures possibles [► Encadré 5](#).

34

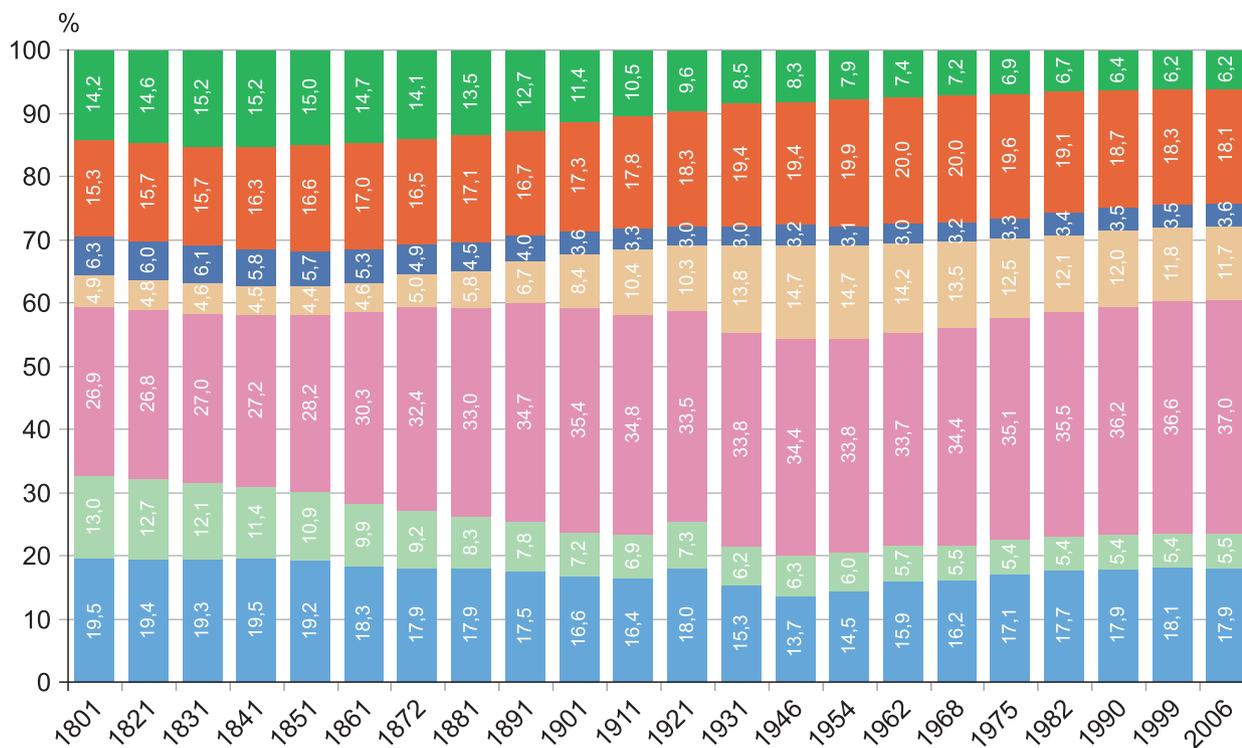
Les espaces régionaux au regard des trajectoires démographiques



Source : recensements de la population 1962 à 2006 (Insee).

6

Évolution du poids démographique des grands espaces régionaux de 1801 à 2006



Source : recensements de la population de 1801 à 2006 (Insee).

La densité de ménages s'est accrue entre 1962 et 2006 quel que soit l'espace en question [► 4](#). Les différences d'amplitude de variation proviennent des écarts d'attractivité. Ainsi, les zones dont l'évolution de la population a été nettement positive depuis 1962 voient leur densité de ménages augmenter le plus rapidement. À l'inverse, pour les autres zones, le déclin ou la stagnation de la population a ralenti la densification de ménages.

s'échelonnent de $-0,08\%$ à $+0,53\%$ pour 1999-2006 ; en 1962-1968 elles évoluaient de $-0,14\%$ à $+1,44\%$. Enfin, l'accroissement du ratio de vieillissement est un phénomène généralisé à l'ensemble des territoires de la région. La différenciation des grands espaces tend au contraire ici à s'accroître avec le temps [► 8](#).

La différenciation des taux de croissance annuels moyens des grands espaces régionaux apparaît nettement moins prégnante sur la fin de la période considérée que par le passé [► 7](#). Les valeurs extrêmes

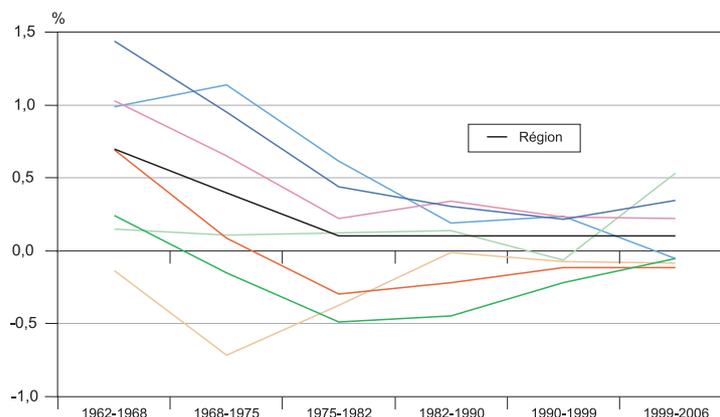
4 Densité de ménages des grands espaces régionaux de 1962 à 2006

Unité : ménages par km²

Espaces régionaux	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006
	208,8	221,3	244,6	263,4	280,7	304,7	329,4
	225,9	233,5	239,1	252,4	260,4	272,9	287,0
	140,0	146,3	155,4	163,4	167,1	176,1	185,1
	58,0	61,8	69,9	78,0	83,3	91,6	98,2
	38,2	41,8	46,8	52,0	56,1	62,2	68,2
	42,7	43,1	44,1	45,1	45,5	47,5	49,9
	22,4	23,0	24,5	26,5	28,1	30,2	33,0
Nord-Pas-de-Calais	87,4	91,7	99,2	106,5	111,8	120,2	128,6

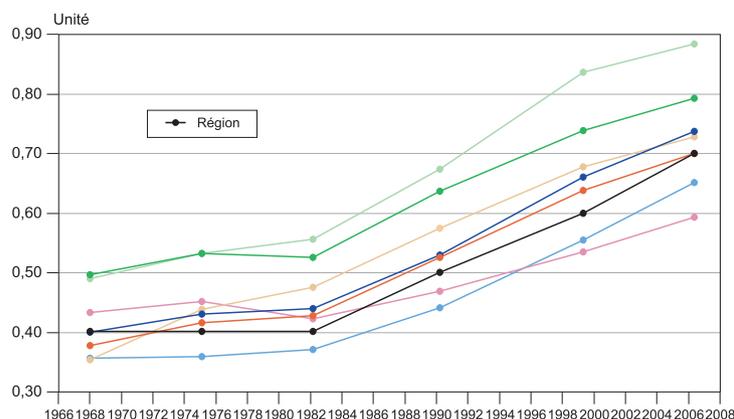
Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

7 Taux de croissance annuels moyens de la population des grands espaces régionaux de 1962 à 2006



Source : recensements de la population de 1962 à 2006 (Insee).

8 Ratios de vieillissement de la population des grands espaces régionaux de 1968 à 2006



Source : recensements de la population de 1968 à 2006 (Insee).

 Ce premier espace est centré sur une large partie de l'aire métropolitaine lilloise. Il s'étend à l'ouest jusque Saint-Omer et se prolonge au sud le long de l'autoroute A1 jusqu'à hauteur d'Arras. Il présente un poids démographique considérablement plus important que les autres territoires nordistes. La particularité pour la région Nord-Pas-de-Calais est de posséder une métropole particulièrement dense et dont le poids démographique est en constante hausse. Ce dernier passe ainsi de 27 % à plus de 35 % au début du 20^e siècle, et finit à 37 % de la population régionale en 2006. Il s'agit du seul espace parmi les sept identifiés dont le poids démographique continue de s'accroître significativement sur la période la plus récente. Les évolutions de population enregistrent des variations positives au moins depuis 1962. Sur les 45 dernières années, le pic de croissance s'observe au cours des années 60, époque à laquelle les pôles urbains sont particulièrement attractifs. Ce phénomène est très probant dans la métropole lilloise avec une forte attractivité créée par les offres d'emplois, de logements, de services ou encore d'enseignement supérieur. Cette période est suivie d'un net ralentissement, les taux d'évolution se stabilisant aujourd'hui à un niveau faiblement positif. L'accroissement du ratio de vieillissement y est nettement moindre : + 0,16 point entre 1968 et 2006. Il s'agit de la plus faible augmentation parmi l'ensemble des espaces régionaux. Ainsi, si cet espace était en position intermédiaire en 1968 (ratio à 0,43), il présente le ratio de vieillissement le moins élevé en 2006 (ratio à 0,59). Cela signifie que la hausse du nombre de personnes âgées, qui a lieu de manière globale sur le territoire, a été ici plus qu'ailleurs freinée par des arrivées nombreuses de jeunes populations. Des gains d'habitants sont toujours enregistrés dans cet espace et proviennent à la fois de la densification du pôle urbain lui-même et de l'étalement de la population. Dans la logique actuelle d'optimisation des temps de déplacements, les habitants choisissent naturellement des lieux de résidence proches des grands axes de communication. C'est pourquoi des bandes de territoires en direction de Saint-Omer et d'Arras longeant les principales voies de communication viennent rejoindre cet espace. Les dynamiques démographiques de ces zones sont intimement liées et interdépendantes par des relations de déplacements domicile-travail. Par ailleurs, les caractéristiques des territoires directement voisins en Belgique sont très semblables, l'aire métropolitaine de Lille confirmant son caractère transfrontalier.

 Cet ensemble de zones a une étendue relativement restreinte. Il débute dans le nord de l'Arrageois et s'oriente au sud vers Bapaume. La limite à l'ouest est marquée par les territoires ruraux du Ternois et Saint-Pol-sur-Ternoise. Pris dans l'ensemble de la région, le poids démographique relatif à cet espace s'est réduit progressivement jusqu'aux années 20 passant de 6 % en 1801 à 3 % en 1921 de la population du Nord-Pas-de-Calais. Après une longue période de stabilisation, il a tendance à reprendre de la vigueur depuis les années 60. En 2006, son poids atteint 3,6 %. En effet, le taux de croissance de la population y est positif et plus haut que la moyenne régionale. Il est notamment un peu plus élevé que celui de l'espace précédent centré sur l'agglomération lilloise. Comme pour la plupart des grandes zones urbaines, cet espace a connu un pic de croissance dans les années 60. Le recul de son attractivité s'est soldé, comme ailleurs en zone urbaine, par une décure rapide de son excédent démographique. Depuis la fin des années 80, le rythme de la croissance est globalement stable et légèrement positif. Un petit regain semble s'observer sur la période actuelle, signe d'un intérêt qui va croissant pour la population. C'est d'ailleurs le seul espace à connaître une reprise récente parmi ceux qui englobent un grand pôle urbain. Arras et sa périphérie bénéficient d'un environnement nettement moins saturé en termes d'artificialisation que la plupart des autres agglomérations régionales. La densité de ménages au sein de cet espace n'est par exemple que 68 ménages par km² en 2006, quand la moyenne régionale vaut presque le double. La disponibilité d'espace pour l'accueil de nouveaux arrivants ou de nouveaux ménages ainsi que la présence d'un important pôle d'emplois sont autant d'atouts pour l'attractivité démographique de la zone. Le ratio de vieillissement des habitants de cet espace se situe, en début comme en fin de période, à une position intermédiaire au sein du spectre des grands espaces. L'augmentation entre 1968 et 2006 est de + 0,34 points, soit un rythme toutefois accéléré par rapport au rythme moyen régional.

Les agglomérations de Béthune et de Lens et leurs périphéries accueillent le troisième espace. Ce dernier correspond géographiquement à la partie ouest de l'ancien Arc minier et remonte au nord jusqu'aux portes des Weppes. L'accroissement de son poids relatif sur les deux derniers siècles est frappant : il passe de 5 % en 1801 à près de 15 % dans les années 1950 de la population totale nordiste. Le passage de la révolution industrielle – plus particulièrement l'explosion de la production minière dans cette zone – a entraîné une progression frappante de la population. À cela succède une baisse assez prononcée de son poids, surtout jusqu'à la fin des années 1970 ; finalement, il atteint 12 % du total du Nord-Pas-de-Calais en 2006. Cette partie de l'espace régional se caractérise par un taux de croissance démographique constamment négatif sur l'ensemble de la période 1962-2006. Elle présente des évolutions équivalentes à celles enregistrées sur l'autre versant de l'ex-Bassin minier, à l'est de l'axe de l'A1. Toutefois, la dégradation de son solde est antérieure. En particulier, le point bas (taux de croissance annuel moyen à $-0,72\%$) est atteint dès la période 1968-1975 tandis que celui de la partie est, d'une ampleur plus modérée ($-0,29\%$), s'observe au cours de la période 1975-1982. Par ailleurs, la hausse du ratio de vieillissement est marquée dans cet espace avec $+0,37$ points entre 1968 et 2006 contre $+0,30$ en moyenne nordiste. Partant du ratio le plus faible en 1968 ($0,35$), cet espace a en fait réduit considérablement son avance entre 1968 et 1982, et a adopté depuis un rythme d'augmentation moyen.



Sur le second versant de l'ex-Bassin houiller, un autre espace s'étend, du Douaisis au Maubeugeois en passant par le Valenciennois. Diverses considérations ont milité pour la définition de ce grand espace régional, notamment l'émergence assez récente d'un renforcement du bâti entre Valenciennes et Maubeuge. De même, dans une optique transfrontalière plus générale, cet espace pourrait s'insérer au sein d'un territoire démographique plus vaste. D'un point de vue des dynamiques démographiques, la frontière nationale avec la Belgique s'interprète de manière figurative comme un axe de symétrie, Valenciennes s'associant à Mons et Maubeuge à Charleroi. Entre l'ex-Bassin minier et le Maubeugeois, des contrastes s'imposent en termes de caractéristiques d'artificialisation (le premier espace, urbain et dense, s'opposant au second, rural) et de mobilités (le Douaisis et le Valenciennois affirmant des liens très nets de migrations résidentielles et professionnelles avec la métropole lilloise, tandis que l'aire de Maubeuge apparaît autonome). C'est la grande similarité des dynamiques démographiques sur longue période qui a ici poussé à leur regroupement. Comme dans le cas précédent de l'espace ouest de l'ancien Arc minier, le poids démographique de cet espace augmente de façon notable à peu près jusqu'aux années 60, passant de 15 % en 1801 à 20 % en 1962. Ensuite il se contracte progressivement pour se fixer à 18 % de la population totale du Nord-Pas-de-Calais en 2006. Au sortir de la révolution industrielle, le taux de croissance de la population connaît ici une dégradation atténuée en comparaison au versant opposé. Les activités de reconversion mises en place par les décideurs publics ont sans doute été plus favorables à la population de ce côté-ci du bassin. L'implantation rapide de l'industrie automobile a probablement contribué à freiner le déficit de population engendré par le recul des activités liées aux combustibles fossiles, à la sidérurgie ou au textile. La population résidente de cet espace ne présente pas de particularité concernant le vieillissement, puisque, à la fois le niveau ($0,7$) et l'évolution ($+0,32$ points) du ratio approchent les moyennes notées en région.



Au sud-est du Nord-Pas-de-Calais, les territoires longeant la frontière de l'Aisne de Bapaume à Avesnes-sur-Helpe forment un autre des grands espaces régionaux. Leur poids démographique dans l'ensemble régional se contracte vivement au cours des deux siècles précédents, plus particulièrement du milieu du 19^e siècle au milieu du 20^e. Globalement entre 1801 et 2006, la part de la population de cet espace dans la population nordiste passe respectivement de 14 % à 6 %. L'exode rural qui marque le départ des populations des campagnes pour les villes est ici marquant. La trajectoire démographique adoptée est, logiquement, celle tout à fait typique des espaces ruraux. L'évolution du taux de croissance de la population depuis les années 60 prend ainsi une forme de cuvette, le taux étant négatif. Le déclin démographique est particulièrement important au cours des années 80, où l'évolution de population descend jusqu'à $-0,45\%$ par an en moyenne pour la période 1982-1990. Depuis, le déficit a tendance à se réduire progressivement. Sur la période contemporaine cet espace affiche même quasiment une stabilité démographique : le taux d'évolution annuel moyen est de $-0,06\%$ entre 1999 et 2006. Espace rural par nature, ce territoire présente un ratio de vieillissement élevé, constamment supérieur à la moyenne régionale. Néanmoins, aucun signe de vieillissement accéléré n'est perçu depuis 1968 : le rythme de hausse du ratio est similaire à la moyenne au sein de la région.



Cet espace s'étend de l'agglomération bouloonnaise à Dunkerque, en s'étirant au sud jusque Saint-Omer et Bailleul. Du côté des Flandres, il apparaît délicat de fixer la limite avec l'espace voisin relatif à la métropole régionale. Il s'agit d'une zone où les populations tantôt liées à l'agglomération dunkerquoise, tantôt liées à l'agglomération lilloise, se mélangent. Le profil démographique n'est donc ici pas tranché.



La part de la population régionale provenant de cet espace a baissé jusqu'aux années 50, passant d'environ 20 % en 1801 à moins de 14 % en 1946. Progressivement ensuite, la part s'est revigorée et se fixe à 18 % en 2006. Pendant la révolution industrielle, les plus gros gains de population ont en fait conforté les anciens bassins de production textile, sidérurgique et minière, faisant mécaniquement décroître le poids des autres espaces régionaux tels que celui-ci – sans que cela soit par ailleurs synonyme pour eux de déclin démographique –. Par la suite, le déficit de population accusé par les espaces industriels a entraîné, toujours mécaniquement, une hausse du poids des autres espaces au sein du territoire régional. L'évolution positive de la population de cette zone du nord a renforcé le mécanisme. Un pic de croissance s'observe au début des années 70, suivi d'un net ralentissement. Stable à un niveau faiblement positif dans les années 80 et 90, le taux de variation de la population s'affiche sur la période la plus récente du côté déficitaire : entre 1999 et 2006, le nombre d'habitants a légèrement diminué. Parmi les sept autres grands espaces infrarégionaux, il est le seul à adopter une telle trajectoire, marquant peut-être pour lui le début d'une nouvelle phase démographique. Quant au vieillissement de sa population, la hausse du ratio est contenue et conforme à la hausse observée en région (+ 0,30 entre 1968 et 2006). Partant d'un point bas en 1968 (0,36), le ratio de vieillissement de ce territoire est le deuxième plus faible en 2006 (0,65).

Le septième et dernier espace identifié couvre un territoire allant du littoral d'Étaples-Le Touquet jusqu'aux abords de l'ex-sillon minier et de la zone Arrageoise. La contraction de son poids démographique dans l'ensemble régional a été presque continue au cours des 19^e et 20^e siècles. Conformément aux dynamiques caractéristiques des espaces ruraux, la part de sa population chute de 13 % en 1801 à 5 % en 2006. Une tendance à la stabilisation peut néanmoins s'observer à partir des années 60. En effet, l'évolution de sa population est assez stable depuis 1962 et proche de la faible progression régionale moyenne. Si la trajectoire démographique de cet espace peut sembler atone sur l'ensemble de la rétrospective, les constats les plus récents laissent à penser à un changement. Une croissance significative apparaît entre 1999 et 2006, le taux d'évolution atteignant alors + 0,53 % en moyenne par an. Un bémol viendrait toutefois contrebalancer ce résultat positif : le ratio de vieillissement de la population progresse plus rapidement que la moyenne nordiste. Il se situe en tête des ratios de la région sur l'ensemble de la période et affiche l'accroissement le plus marqué avec + 0,40 points entre 1968 et 2006.



Le septième et dernier espace identifié couvre un territoire allant du littoral d'Étaples-Le Touquet jusqu'aux abords de l'ex-sillon minier et de la zone Arrageoise. La contraction de son poids démographique dans l'ensemble régional a été presque continue au cours des 19^e et 20^e siècles. Conformément aux dynamiques caractéristiques des espaces ruraux, la part de sa population chute de 13 % en 1801 à 5 % en 2006. Une tendance à la stabilisation peut néanmoins s'observer à partir des années 60. En effet, l'évolution de sa population est assez stable depuis 1962 et proche de la faible progression régionale moyenne. Si la trajectoire démographique de cet espace peut sembler atone sur l'ensemble de la rétrospective, les constats les plus récents laissent à penser à un changement. Une croissance significative apparaît entre 1999 et 2006, le taux d'évolution atteignant alors + 0,53 % en moyenne par an. Un bémol viendrait toutefois contrebalancer ce résultat positif : le ratio de vieillissement de la population progresse plus rapidement que la moyenne nordiste. Il se situe en tête des ratios de la région sur l'ensemble de la période et affiche l'accroissement le plus marqué avec + 0,40 points entre 1968 et 2006.

Encadré 5 : Une vision prospective des grands espaces régionaux

Plusieurs scénarios démographiques sont envisagés, de manière à baliser une partie des futurs possibles des grands espaces régionaux. Trois variantes sont sélectionnées : central, population basse et population haute  5.

Les données prospectives de population sont issues du nouveau modèle de projection Omphale 2010. Il convient de préciser qu'une projection n'est pas une prévision : on ne peut en effet affecter une probabilité de réalisation à une projection donnée. Les données projetées sont conditionnelles aux hypothèses d'évolution démographique retenues.

5

Hypothèses d'évolution démographique des trois scénarios retenus

Scénario	Évolution démographique
Central	Maintien de la fécondité Gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "centrale" de France métropolitaine Ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 100 000 par an
Population haute	Gains d'ICF de + 0,15 à horizon 2015 Gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "espérance de vie haute" de France métropolitaine Ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 150 000 par an
Population basse	Gains d'ICF de - 0,15 à horizon 2015 Gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "espérance de vie basse" de France métropolitaine Ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 50 000 par an

Le taux de croissance régional à horizon 2032 masque des différences importantes entre les grands espaces : selon le scénario central, le spectre varierait de -1,3 % pour la zone située au nord-ouest (■) à 9,1 % pour la zone arrageoise (■)  6.

6

Taux de croissance de la population des espaces régionaux pour 2007-2032

Unités : nombre, %

Espaces régionaux	Scénario central			Scénario population haute			Scénario population basse		
	2007	2032	Évolution	2007	2032	Évolution	2007	2032	Évolution
	144 200	157 300	9,1%	144 200	163 300	13,3%	144 200	151 400	5,0%
	224 100	243 900	8,8%	224 100	252 600	12,7%	224 100	235 200	5,0%
	1 487 400	1 572 000	5,7%	1 487 400	1 644 600	10,6%	1 487 400	1 501 800	1,0%
	248 000	256 200	3,3%	248 000	265 900	7,2%	248 000	246 700	-0,6%
	470 300	475 900	1,2%	470 300	493 600	5,0%	470 300	458 700	-2,5%
	726 100	722 500	-0,5%	726 100	752 700	3,7%	726 100	693 200	-4,5%
	721 600	712 200	-1,3%	721 600	739 000	2,4%	721 600	686 100	-4,9%
Région	4 021 700	4 140 000	2,9%	4 021 700	4 311 700	7,2%	4 021 700	3 973 100	-1,2%

Note de lecture : avec les effectifs arrondis à la centaine.

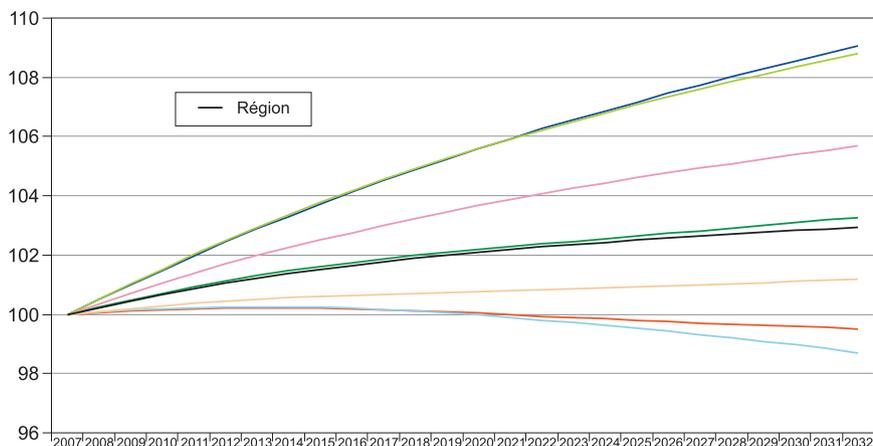
Source : Omphale 2010 (Insee)

Globalement, trois espaces verraient leurs populations croître plus rapidement : les espaces relatifs à Arras (■), au sud-ouest (■) et, dans une moindre mesure, à Lille (■)  9). Il s'agit d'ailleurs des trois seuls grands espaces qui conserveraient une croissance positive quel que soit le scénario démographique retenu.

À l'inverse, les espaces situés au nord-ouest (■) et à l'est de l'ancien Bassin minier (■) apparaissent comme les moins dynamiques : hormis dans le cas du scénario population haute, leurs populations se contracteraient à l'horizon 2032.

9

Projection de la population des grands espaces régionaux à horizon 2032 selon le scénario central (base 100 en 2007)



Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Au niveau régional, le ratio de vieillissement passerait de 67,8 % en 2007 à une fourchette allant de 102,8 % à 115,0 % en 2032 selon le scénario démographique retenu [7](#). Le mouvement global de vieillissement observé tendrait en effet à s'accroître en raison de l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom.

7

Évolution du ratio de vieillissement des espaces régionaux de 2007 à 2032

Scénario	Espaces régionaux	2007	2012	2017	2022	2027	2032
Central		0,89	1,02	1,12	1,24	1,36	1,49
		0,66	0,80	0,91	1,03	1,14	1,25
		0,74	0,86	0,93	1,01	1,09	1,18
		0,80	0,89	0,96	1,03	1,10	1,18
		0,71	0,80	0,88	0,95	1,02	1,10
		0,73	0,81	0,87	0,94	1,00	1,07
		0,60	0,69	0,75	0,81	0,87	0,94
	Nord-Pas-de-Calais	0,68	0,78	0,85	0,93	1,01	1,09
Population haute		0,89	1,02	1,10	1,21	1,31	1,42
		0,66	0,80	0,90	1,00	1,09	1,19
		0,74	0,86	0,92	0,98	1,04	1,11
		0,80	0,89	0,94	1,00	1,06	1,12
		0,71	0,80	0,87	0,93	0,98	1,04
		0,73	0,81	0,86	0,92	0,97	1,02
		0,60	0,69	0,74	0,78	0,83	0,88
	Nord-Pas-de-Calais	0,68	0,78	0,84	0,90	0,96	1,03
Population basse		0,89	1,02	1,13	1,27	1,42	1,57
		0,66	0,80	0,92	1,05	1,19	1,32
		0,74	0,86	0,95	1,05	1,14	1,25
		0,80	0,90	0,97	1,05	1,14	1,24
		0,71	0,80	0,89	0,98	1,06	1,16
		0,73	0,81	0,88	0,96	1,04	1,13
		0,60	0,70	0,77	0,84	0,91	1,00
	Nord-Pas-de-Calais	0,68	0,78	0,87	0,96	1,05	1,15

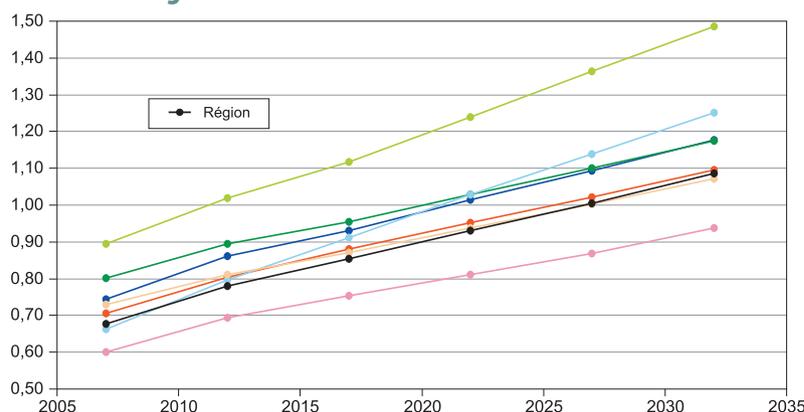
Source : Omphale 2010 (Insee).

Les données régionales projetées cachent des évolutions significativement différentes entre les grands espaces. Le sud de la région (■ ■ ■) présenterait toujours un ratio plus important en 2032 ¹⁰. Néanmoins, la hausse du ratio serait plus particulièrement marquée pour les deux espaces situés à l'ouest du Nord-Pas-de-Calais (■ ■). En 2032, l'espace centré sur Lille (■) présenterait toujours le ratio de vieillissement le plus faible quel que soit le scénario démographique retenu.

Les divergences d'évolution du ratio de vieillissement s'expliquent principalement par les mouvements migratoires internes. D'un point de vue global, l'ensemble des espaces serait caractérisé par un déficit migratoire interne, sauf l'espace au sud-ouest (■). De manière plus détaillée, le déficit migratoire du nord-ouest (■) serait nettement plus marqué pour les moins de 20 ans que pour les seniors de 60 ans et plus. L'excédent migratoire du sud-ouest (■) serait de son côté plus prononcé pour les seniors que pour les moins de 20 ans. La déformation de la structure par âge vers un vieillissement serait dès lors nettement plus importante au sein de ces deux espaces régionaux. À l'inverse, le déficit migratoire de la zone relative à la métropole lilloise (■) serait légèrement plus important pour les 60 ans et plus que pour les moins de 20 ans. Les flux migratoires viendraient donc légèrement atténuer le vieillissement sur cet espace.

10

Projection du ratio de vieillissement de la population des grands espaces régionaux à horizon 2032 selon le scénario central



Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

POUR EN SAVOIR PLUS

- 📖 « Dynamiques et développement durable des territoires », rapport 2008 de l'observatoire des territoires, DIACT.
- 📖 « Dynamiques et développement durable des territoires. Synthèse du rapport 2008 de l'observatoire des territoires (DIACT) et vision régionale », Région Nord-Pas-de-Calais, Les notes de la D2DPE, n° 21, janvier 2009.
- 📖 « Vieillesse démographique et territoires en Nord-Pas-de-Calais à l'horizon 2025 », Région Nord-Pas-de-Calais, Les notes de la D2DPE, n° 19, décembre 2008.
- 📖 « Vieillesse à l'horizon 2020 : quelles conséquences sur l'activité en Nord-Pas-de-Calais ? », Région Nord-Pas-de-Calais, Les notes de la D2DPE, n° 23, novembre 2009.
- 📖 « Une région, des territoires », Préfecture de Région Nord-Pas-de-Calais, janvier 2004.
- 📖 « Évolution de la population du Nord-Pas-de-Calais à travers deux siècles de recensements », Insee, Pages de Profils, n° 88, janvier 2011.
- 📖 « Horizon 2040 : stagnation de la population du Nord-Pas-de-Calais et forte augmentation des 80 ans ou plus », Insee, Pages de Profils, n° 83, décembre 2010.
- 📖 « Le logement en Nord-Pas-de-Calais : du constat aux besoins à l'horizon 2030 », Région Nord-Pas-de-Calais, Les notes de la D2DPE, n° 31, mars 2010.
- 📖 « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Insee, Les Dossiers de Profils, n° 99, novembre 2010.
- 📖 « Les migrations résidentielles dans le versant français de l'Aire métropolitaine de Lille », Insee, Les Dossiers de Profils, n° 100, novembre 2010.



INSEE-CONTACT

Vous cherchez :

une information statistique,

une étude,

une publication.



Nous vous répondons :

par téléphone : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

09 72 72 40 00 (tarification « appel local »)

par courriel : insee-contact@insee.fr

www.insee.fr

L'information disponible 24h sur 24

PRIX

15 €

Code Sage : DP1041120

